



L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ALERTE

ATTENTION AUX PRODUITS DANGEREUX !

Page 5

CENTRE-PIERRE-ET-MARIE-CURIE D'ALGER

DÉFICIT CRIANT DE DONS DE SANG

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3460 | Lundi 6 août 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BLOCAGE DE CEVITAL

LE P.-DG DE SERPORT RÉAGIT

Page 3

LOUISA HANOUNE SORT DE SON SILENCE

VA-T-ELLE APPORTER SA BÉNÉDICTION AU 5^E MANDAT ?

Page 3



SA CRISE INTERNE PREND DE L'AMPLEUR

OÙ VA LE FFS ?

Page 3



RENVERSEMENT D'UN BUS EN TUNISIE

16 TOURISTES ALGÉRIENS BLESSÉS

Page 24



INTEMPÉRIES

SONELGAZ ANNONCE DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Page 6



ELLE DEVAIT AVOIR LIEU À ORAN

LA CÉLÉBRATION DES 48 ANS DU RAÏ ANNULÉE

Page 24



3

personnes péri-
sent et 1 autre por-
tée disparue dans
les inondations de
Tamanrasset.

10

personnes ont
trouvé la mort
dans des accidents
de la route en une
semaine.

680

mille immigrants
clandestins arrivés
en Libye au cours
du mois
de mai.

Le spectacle chorégraphique *Azdif* en ouverture du festival de Djemila

La chorégraphie "Azdif" reflétant des pans de l'histoire, de l'art et de la culture des Hauts-Plateaux a inauguré vendredi soir la 14^e édition du Festival arabe de Djemila, ouvert en présence du ministre de la Culture Azzedine Mihoubi.

Créé et mis en scène par Nabil Benseka, *Azdif* (terre noire en berbère, d'où provient le nom de Sétif) exécuté par 32 jeunes danseurs et danseuses a fait planer sur le site romain de Cuicul, une touche de magie. En présence d'un public nombreux, les danseurs et danseuses habillés en tenues traditionnelles ont offert des moments de pur bonheur. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Culture, saluant la présence forte des familles, a valorisé les efforts déployés pour réussir cette nouvelle édition du Festival arabe de Djemila. Le ministre a expliqué que cette édition constitue "un cadeau pour les artistes algériens qui ont régalié le public à travers leurs art et créativité" soulignant que "son département a voulu que l'année 2018 soit celle de l'artiste algérien".



Devant se clôturer aujourd'hui 6 août prochain, la 14^e édition du Festival arabe de Djemila a été marquée par un cachet 100 % national, avec la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne.

6^e enquête nationale en septembre sur la situation sanitaire de la population algérienne



Le directeur de la population au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Omar Ouali, a annoncé le lancement, en septembre prochain, de la sixième (6^e) enquête nationale à indicateurs multiples (MICS 6) sur la

situation sanitaire de la population en Algérie. Sixième du genre après celle organisée en 2012-2013, l'enquête sera élaborée par le ministère de la Santé en collaboration avec des organes onusiens à l'instar de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le bureau de l'Unicef en Algérie, ainsi que l'Office national des statistiques (ONS), a précisé le responsable.

Le MIC'S 6 qui s'inscrit dans le cadre des objectifs du développement durable, cible un échantillon de 31.000 familles issues des zones urbaines et rurales du pays et permettra de s'enquérir du développement et de l'amélioration de la situation sanitaire de la population notamment la mer et l'enfant. Le ministère de la Santé, ajoute M. Ouali, a mobilisé, à cet effet, une équipe composée de médecins généralistes et de sages-femmes ayant une expérience avérée en la matière, après avoir reçu une formation supplémentaire les qualifiant à remplir cette mission de trois mois.

21.000 nouveaux postes à Alger pour la formation professionnelle

La direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Alger a ouvert 21.000 postes de formation en prévision de la prochaine rentrée professionnelle. Les bureaux d'orientation de tous les établissements relevant du secteur sont ouverts toute la semaine à l'exception du vendredi en vue d'accueillir ceux qui désirent suivre une formation. Les spécialités contenues dans la nomenclature nationale du secteur de la formation professionnelle sont disponibles au niveau des établissements et instituts de la wilaya d'Alge. La prochaine session, soit celle de septembre, sera marquée par son mode de formation qui passe à l'enseignement professionnel avec des diplômes en adéquation. Les instituts de Bir-Mourad-Raïs, des Pins-Maritimes et de Bellevue proposeront ce mode de formation dans les filières de froid, de gestion et de mécanique, ce qui permettra aux stagiaires d'obtenir un diplôme d'ingénieur d'application. La formation par apprentissage figure en tête des demandes des nouveaux stagiaires, vu les opportunités de travail que cela représente, comme l'indiquent les statistiques de l'Office national des statistiques, qui soulignent en effet que



75 % des bénéficiaires de postes de travail à Alger durant 2017 sont diplômés du secteur de la formation professionnelle.

D
I
X
I
T

ABDERRAZAK MAKRI

"Nous contacterons après l'Aïd el-Adha les composantes de la société civile pour leur présenter l'initiative du consensus national avant de la formuler et d'en remettre une copie aux concernés après la tenue du conseil national de la Choura qui devra se réunir en octobre prochain et à l'issue duquel seront connus la position du parti et son candidat pour ce rendez-vous électoral"

Séparé de sa compagne, il obtient le droit de visite pour sa... chienne

Empêché de voir sa chienne depuis sa séparation avec sa compagne en 2011, un Brésilien a obtenu d'une cour d'appel un droit de... visite.

Le tribunal Supérieur de Justice (STJ) a ainsi confirmé la décision d'un juge de Sao Paulo l'autorisant à voir la petite yorkshire terrier les week-ends, les jours fériés et pendant les fêtes de fin d'année.

La cour d'appel a déterminé qu'il pourrait également prendre part à des activités telles qu'amener l'animal chez le vétérinaire. Lors de l'audience, le juge Luis Felipe Salomão a affirmé que son intention n'était pas d'humaniser l'animal ni d'appliquer à ce cas les règles du droit de visite parental.

Mais le magistrat a souligné qu'il ne pouvait pas fermer les yeux sur les liens affectifs entre le plaignant et sa chienne.

Un salarié sanctionné pour des pauses déjeuner de... 3 minutes

Une société publique de distribution d'eau à Kobe (Japon) a présenté des excuses publiques après avoir sanctionné un de ses employés pour avoir pris des pauses déjeuner de trois minutes.

Le fonctionnaire de 64 ans s'était vu reprocher d'avoir très brièvement quitté son poste en milieu de journée à 26 reprises entre septembre 2017 et mars 2018 pour aller s'acheter un repas, rapporte mercredi 20 juin BFM Business. L'homme avait été puni d'une retenue sur son salaire correspondant à une demi-journée de travail. Le sexagénaire japonais ne s'était pourtant accordé un break de quelques minutes qu'une fois par semaine en moyenne. Mais ce comportement avait malgré tout été assimilé à une perte de temps par son employeur.

LOUISA HANOUNE SORT DE SON SILENCE

Va-t-elle apporter sa bénédiction au 5^e mandat ?

La chef du PT animera aujourd'hui une conférence de presse et va certainement se prononcer sur les questions politiques qui agitent la scène politique comme le 5e mandat, le rôle de l'Armée, l'initiative du MSP, etc. Elle va ainsi rompre un silence de plusieurs semaines.

PAR CHAHINE ASTOUATI

D'habitude calme et plat, l'été politique de cette année est inhabituellement bien chaud et fortement agité. Après le secrétaire général du FLN Djamel Ould Abbès qui multiplie, depuis des mois déjà, les sorties médiatiques en faveur d'un 5^e mandat et la surprise du président du MSP qui s'efforce depuis quelques jours à construire une alternative à Bouteflika, c'est au tour de Louisa



Hanoune, de faire son entrée en scène. La chef du PT animera aujourd'hui une conférence de presse et va certainement faire entendre sa voix sur les questions politiques qui agitent la scène politique comme le 5e mandat, le rôle de l'Armée, l'initiative du MSP, etc. Elle va rompre un silence de plusieurs semaines.

Va-t-elle apporter sa bénédiction au 5^e mandat ? Va-t-elle soutenir l'initiative du MSP ? Va-t-elle mettre sur la table une autre initiative, une sorte de troisième voie ? On le

saura demain. Il faut dire que jusqu'ici Louisa Hanoune a soigneusement évité de se positionner clairement sur le prolongement ou non du règne de Bouteflika. Certes, elle s'est débarrassée, depuis le 4^e mandat du moins, de l'habit de soutien zélé et presque inconditionnel de Bouteflika qu'elle a enfilé durant les trois premiers mandats de celui-ci. Mieux, elle a présenté, le 19 mai dernier, le pouvoir en place comme un "véritable danger pour la cohésion et la souveraineté nationales", non

sans assurer que sa "priorité est de faire partir ce régime politique !". Autrement dit, mettre fin au règne de Bouteflika, sans le dire clairement ? Mais est-elle pour autant contre le 5^e mandat ?

Dans un entretien accordé le 29 avril dernier à TSA et à une question sur le 5^e mandat, elle a botté en touche et s'est contentée de dire : "Je ne crois pas qu'il (le 5^e mandat, ndr) anime le débat politique. Je ne partage pas ce constat. Djamel Ould Abbès a appelé à un cinquième mandat puis il a interdit aux militants d'en parler et tout dernièrement il est revenu à la charge. Quelques jours plus tard, il a affirmé que ce n'est pas tout à fait ce qu'il voulait dire. Ce n'est pas nouveau. Aujourd'hui, nous sommes dans le burlesque dans notre pays. Les autres partis restent très prudents. Ce qui anime le débat est la détresse sociale, l'opacité politique, les régressions tous azimuts et les contradictions. Les gens sont très inquiets pour leur sort et celui de leur pays".

Mais avec l'emballage de la scène politique et l'approche de la présidentielle de 2019, Louisa Hanoune, comme beaucoup d'autres hommes politiques d'ailleurs, ne peut plus rester dans cet "entre deux".

C. A.

SA CRISE INTERNE PREND DE L'AMPLEUR

Où va le FFS ?

PAR KAMAL HAMED

Le plus vieux parti d'opposition s'enfoncé chaque jour davantage dans sa crise interne. En effet la lutte intestine au sein du FFS déborde à l'extérieur des structures puisque, désormais, elle est étalée au grand jour dans les médias et les réseaux sociaux comme l'atteste si bien le dernier épisode de ce feuilleton qui n'est pas prêt de connaître une fin de sitôt. La suspension de toute activité partisane d'un haut cadre du parti, Chaffa Bouaiche en l'occurrence, est révélatrice de cette exacerbation de la lutte fratricide qui oppose les deux clans qui se disputent le leadership au sein du FFS. Membre du secrétariat national et qui a assumé de longues années durant la fonction de chef de groupe parlementaire à l'APN, n'est plus en odeur de sainteté. Affilié au groupe qui a perdu la bataille lors du dernier congrès extraordinaire Bouaiche, très actif sur les réseaux sociaux ou il n'hésite pas parfois à épingle le camp de l'homme fort, Ali

Laski, risque même d'être définitivement radié du parti. Il era certainement traduit devant la commission de discipline. Mais la direction du parti reste muette sur cette question de la suspension de ce député. Le secrétariat national et l'instance présidentielle n'ont, en effet, rien communiqué sur cette question. Les observateurs sont uniquement suspendus à ce que publie Chaffa Bouaiche sur sa page facebook. Ce dernier, dès qu'il a su qu'il a été suspendu de toute activité, bien qu'il n'ait rien dévoilé, s'est empressé d'écrire sur son mur facebook qu'il est "un militant". "Quand on décide de militer de manière organisée dans le cadre d'un système bloqué par la dictature de la médiocrité, la corruption, l'État de non-droit et la prime à l'illégalité on prend forcément des risques. On se condamne à être la cible tantôt des nerfs du système et tantôt des apparatchiks sans envergure qui en prolongent les nuisances. Mais être un vrai militant c'est savoir le rester en toutes circonstances" a-t-il écrit, en

guise de commentaire. Pour lui "le FFS, son Histoire, ses principes, ses idéaux et ses militants sont plus grands que tous les appareils de répression, d'où qu'ils viennent". Il a eu le soutien du fils du défunt chef charismatique du FFS. Jughurta Aït Ahmed, lui a adressé un message dans lequel il n'a pas manqué d'adresser des critiques ouvertes à la nouvelle direction du parti. "Tun'as rien à te reprocher bien au contraire. Ta parole responsable et libre est incompatible avec la culture du caporalisme et du - centralisme démocratique - en marche sous nos yeux ébahis" lui a-t-il écrit, en effet. Le fils du défunt Aït Ahmed prend ainsi la défense de ce député et se positionne, une fois encore, dans le camp opposé à la nouvelle direction. Un camp qui a dirigé les affaires du parti durant de longues années, avant qu'il ne soit battu lors du dernier congrès extraordinaire qui s'est tenue à l'issue de la démission d'Ali Laskri de l'instance présidentielle. Apparemment les nouveaux maîtres du FFS

sont en train d'utiliser la même méthode que leurs prédécesseurs pour réduire au silence leurs détracteurs : l'exclusion et la suspension. Des armes fatales qui ont par le passé contribué à vider ce parti de nombreux cadres de valeur. Et cette nouvelle inclinaison n'est pas prête de s'estomper. Ce qui risque de provoquer de nouvelles graves secousses au sein de ce parti de plus en plus menacé par l'implosion.

K. H.

BLOCAGE DE CEVITAL

Le P.-dg de Serport réagit

PAR RACIM NIDAL

Le matériel de Cevital destiné au projet d'usine de trituration de graines oléagineuses est interdit de débarquement dans tous les ports du pays. Par une instruction de Serport (groupe services portuaires), a révélé jeudi par le site d'information TSA, les responsables de tous les ports algériens ont été informés de cette interdiction.

Contacté par nos soins, le nouveau P.-dg de Serport, Djelloul Achour apporte des explications et se prononce pour la première fois sur ce "blocage" du plus grand groupe industriel privé en Algérie, appartenant à l'homme d'affaires Issad Rebrab.

"On ne bloque pas Cevital, il bénéficie au contraire de plusieurs avantages dans l'import, étant un opérateur important", affirme M. Achour à ALG24, ex-DG du port de Béjaïa. Concernant le projet de trituration de graines

oléagineuses, Djelloul Achour affirme que "ce projet souffre de l'absence d'autorisation". Selon lui, seul le matériel de trituration est soumis à l'interdiction de débarquement et que Cevital continue à recevoir les autres matériels.

"Ce matériel (relatif au projet d'usine de trituration) requiert les autorisations réglementaires nécessaires que lui (Issad Rebrab) n'a pas", explique-t-il.

Le matériel de Cevital n'a pas été dédouané à Skikda

Interrogé sur la saisie de matériel de Cevital dans un local privé à Skikda, après son débarquement, M. Achour affirme que, contrairement à ce qui a été avancé, le matériel en question n'a jamais été dédouané. "Il n'a pas été dédouané, c'est une nuance", déclare-t-il.

"Cevital bénéficie du couloir vert, il a le sta-

tut d'opérateur agréé. Il peut recevoir de la marchandise et ensuite la dédouaner", explique-t-il et d'accuser : "Il a essayé d'utiliser justement ce statut pour faire passer du matériel, qu'il ne peut pas faire passer par le couloir vert". Selon le P.-dg de Serport, le dossier relatif au groupe Cevital existe depuis 12 ans. "C'est un dossier qui existe depuis 2006 et les pouvoirs publics ont eu à se prononcer à ce sujet, mais Cevital continue à faire fi de la nécessité d'obtenir les autorisations requises pour ce type de matériel", a-t-il dit. Le 17 juillet dernier, 16 conteneurs renfermant des équipements de trituration de graines oléagineuses destinés au projet de Cevital ont été réquisitionnés une dizaine de jours après avoir été débarqués au port de Skikda. Une source proche de Cevital avait affirmé à TSA que ces équipements avaient été dédouanés.

R. N.

TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS L'ENTMV met en garde les retardataires

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a indiqué dimanche que les passagers disposant d'une date de retour ferme allant du 15 août au 15 septembre 2018 "doivent impérativement se présenter à l'embarquement à la date figurant sur leurs tickets de voyage, et ce, cinq (5) heures avant l'appareillage du car-ferry".

Dans son communiqué, l'ENTMV précise qu'elle "dégage toute responsabilité dans le cas où ces deux conditions ne sont pas respectées". En outre, elle indique qu'à titre exceptionnel, il sera accordé une priorité d'embarquement aux passagers voyageant en famille, et ce, dans la limite des dispositions à bord de ses car-ferrys.

Pour rappel, la flotte maritime algérienne de transport des voyageurs dispose de quatre (4) navires dont un (1) affrété. Par ailleurs, un contrat a été signé en mars dernier avec un groupe chinois spécialisé dans la construction navale pour l'acquisition d'un cinquième navire d'une capacité de 1.800 passagers et 600 véhicules, qui sera réceptionné en 2021, et ce, dans le cadre du renouvellement de la flotte maritime nationale.

R. N.

HADJ 2018

Les promesses de Mohamed Aissa

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, semble être confiant et certain d'atteindre son objectif pour assurer aux futurs hadjis les conditions d'un bon séjour aux Lieux Saints. Les futurs hadjis ne vont pas revivre les scénarios du passé sachant que plusieurs d'entre eux, ont été contraints l'année passée de dormir à même le sol, voire même sur des cartons et dans les rues. C'est en gros les promesses faites par Mohamed Aissa lors d'un entretien accordé à une chaîne de télévision privée. Mohamed Aissa a assuré que les conditions d'hébergement sont "améliorées" cette année en faveur des futurs hadjis, précisant que le ministère a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le "succès" de cette session du hadj 2018, particulièrement, en ce qui concerne les difficultés que rencontrent les futurs hadjis au mont d'Arafat et à la vallée de Mina à La Mecque. Depuis le début de la saison du Hadj 2018 dont le premier vol des hadjis vers les Lieux Saints était le 25 juillet, tous les moyens ont été déployés pour en assurer une bonne gestion et surtout ne pas refaire les mêmes erreurs du passé à Mina et à Arafat.

R. N.

OOREDOO

L'opérateur offre des cartes Sim aux touristes voyageant en Algérie

Ooredoo lance, jusqu'au 31 août 2018, une opération inédite de remise de cartes Sim gratuites aux voyageurs et ce au niveau des frontières maritimes et aériennes d'Alger, d'Oran et de Constantine.

Destinée aux touristes - nationaux ou étrangers -, voyageant en Algérie et détenteurs d'un passeport, pour les besoins de l'identification et la signature du contrat-client, cette opération leur permet de bénéficier d'une carte Sim gratuite avec 100 DA de crédit initial.

Le client pourra par la suite recharger son compte à sa convenance tout en bénéficiant des avantages de la recharge choisie et des promotions en vigueur.

Cette opération est disponible au niveau de la gare maritime d'Alger, de l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene et au niveau des aéroports internationaux d'Oran et de Constantine.

JUMELAGE ENTRE LA DGI ET SON HOMOLOGUE FRANÇAISE

Un "exemple de réussite"

Le jumelage institutionnel entre la direction générale des impôts algérienne (DGI) et la direction générale des finances publiques française (DGFIP), lancé en 2015 dans le cadre de l'Accord d'association Algérie-UE, est "un exemple de réussite".

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'a affirmé la Commission européenne chargée de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement dans un rapport publié en juillet dernier.

Dans son éditorial, le Commissaire européen en charge de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a estimé qu'en 2017, le Programme d'assistance technique et d'échange d'information de l'UE (TAIEX) et le jumelage sont les instruments d'appui politique les plus efficaces dans les pays voisins de l'UE.

"Soutenant l'approche d'égal à égal, ces instruments ont pu contribuer potentiellement à établir un processus de réforme crédible", a-t-il souligné.

Dans le cadre de la politique d'appui à la modernisation des administrations publiques, le rapport décrit le jumelage institutionnel entre la DGI algérienne et la DGFIP française comme un "exemple de réussite qui témoigne d'un partenariat d'exception" entre les deux institutions. L'article consacré à l'expérience algérienne dans ce rapport fait état des objectifs assignés et des résultats obtenus dans le cadre de ce jumelage.

Le nouveau projet visait à renforcer les ressources humaines de l'institution fiscale, en encourageant la gestion par la performance, la professionnalisation de l'audit interne et l'amélioration du recouvrement.

"Le projet de jumelage a pris fin en 2017 et a fortement contribué à améliorer la capacité de l'Algérie à collecter et à utiliser les fonds publics", a relevé la Commission européenne dans son rapport. Financé par l'UE, ce second jume-



lage intervenait après celui réalisé en 2011 dont la thématique portait sur "l'amélioration des relations entre l'administration fiscale et les contribuables".

"Des résultats concluants ont été obtenus dans les domaines de développement de la ressource humaine, de la modernisation des processus de gestion de la performance, du contrôle interne et de l'audit ainsi qu'en matière de recouvrement fiscal", a noté le rapport.

Ainsi, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, le jumelage a soutenu la mise en place d'une stratégie de gestion des Ressources humaines permettant la rénovation des statuts des personnels et la modernisation de la formation professionnelle, la mise en place d'un dispositif d'évaluation professionnelle, la révision du statut de l'école nationale des impôts et du statut de formateur, souligne la même source.

Concernant le domaine de la gestion par la performance, la Commission européenne affirme que les résultats du jumelage ont abouti à la mise en œuvre d'une

stratégie de gestion par la performance. Quant au domaine du contrôle interne et de l'audit, la professionnalisation de ce métier a été sanctionnée par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de contrôle interne qui a mis l'accent sur l'introduction de la maîtrise des risques.

"La DGI a pu ainsi se doter de nouveaux outils de contrôle interne tels que la cartographie des processus, la cartographie des risques pour l'ensemble des métiers, les outils de la maîtrise des risques, la charte d'audit et d'un code de déontologie répondant aux normes et standards internationaux de l'audit".

S'agissant du domaine du recouvrement, le projet a misé sur l'instauration d'une nouvelle stratégie de recouvrement s'appuyant sur un cadre juridique rénové et un guide de procédures actualisé visant à soutenir l'amélioration de la chaîne de qualité du recouvrement, notamment des créances complexes et sur la rénovation du contrôle et du contentieux des droits indirects.

R. E.

ZONE INDUSTRIELLE DE SIDI-KHETTAB

110 projets attendus

PAR RANIA NAILI

Plusieurs unités de production sont déjà présentes dans la zone industrielle de Sidi-Khettab dont l'usine de montage automobile de Sovac.

La nouvelle zone industrielle de Sidi-Khettab ouverte en 2015 et située à 35 kilomètres à l'est de Relizane accueillera, prochainement, 110 projets sur 382 agréés par le Comité d'assistance et de localisation des projets d'investissement et de régulation foncière (Calpiref), a-t-on appris de Ghanem Abdeslam, directeur de la PME/PMI de la wilaya de Relizane. Cette zone de 500 hectares, extensible à 2000 hectares, qui vient d'enregistrer l'implantation de sa première entreprise (EOS Polymère), recevra finalement 110 projets, a en effet indiqué Ghanem Abdeslam lors d'une rencontre avec les investisseurs concernés au siège de la direction. Ces projets d'investissement représentent une enveloppe financière globale de plus de 435 milliards DA et

59.224 postes d'emplois. Certains investisseurs qui ont attendu, depuis 2013, l'aménagement et la viabilisation de cette zone. Les travaux ont démarré après la signature du permis de lotir. Dès à présent, une superficie de 200 ha a été attribuée à ces projets dont des projets de matériaux de construction, deux autres relatifs à l'énergie et 39 projets industriels. Le directeur de la wilaya a aussi mis l'accent sur la disponibilité de l'administration à travailler avec les investisseurs intéressés par la création de la richesse et de l'emploi dans une wilaya ayant un fort dans les domaines agricole, touristique et celui de la pêche. "Nous œuvrons à faire de Relizane un pôle industriel qui sera étendu sur 2000 ha", a-t-il affirmé. C'est le bureau d'études de la wilaya qui effectuera les affectations des projets au niveau de la zone répartie en cinq sous zones d'industrie de transformation, d'agroalimentaire, de matériaux de construction, de TIC et de services, a-t-on indiqué. Parmi les projets

opérationnels dans cette zone, l'usine de montage de véhicules utilitaires initiée par l'entreprise Sovac, l'usine de textile turque Spalatan établie sur une superficie de 200 ha. En plus de la satisfaction de la demande en Algérie et en Turquie, 60 % de ces produits seront exportés, et 40 % sont destinés au marché national. Cet investissement est réparti entre les partenaires algériens et turcs. Toutefois, ce projet attend la création de 25.000 postes de travail dans les années qui viennent. La zone industrielle abrite également une usine de câblerie, une minoterie, une unité de production de limonade, un abattoir industriel, etc. Des investisseurs ont soulevé, pour leur part, des problèmes liés notamment à l'octroi de crédits bancaires. Les banques exigent des actes de propriété, alors qu'ils n'ont que des actes de concession.

R. N.

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ALERTE

Attention aux produits dangereux !

L'enquête de l'Association nationale de défense des consommateurs alerte sur l'existence de produits toxiques pour la santé publique. Il s'agit, entre autres, d'une marque de lait non conforme aux normes et qui constitue une menace sur la santé des consommateurs.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

D'autres produits dangereux constituant une liste non exhaustive publiés prochainement.

L'une des marques de lait intitulée - Baby lait - est apparemment inscrite comme un produit non conforme à la consommation humaine suite à l'absence d'agrément sanitaire délivré par les services vétérinaires. C'est ce que révèle l'enquête de l'Association de défense des consommateurs par le biais de son président Mustapha Zebdi qui a déclaré que "cette enquête s'est déroulée pendant 10 jours où il a été remarqué que cette marque de lait ne dispose pas des visas sanitaires appropriés". Cette poudre de lait qui est actuellement sur le marché "devrait être retirée après avoir alerté les autorités de contrôle sur sa nocivité". L'Association va plus loin en considérant que "cette poudre de lait à l'emballage douteux est un substitut de lait pour les nourrissons aggravant ainsi sa propa-



gation et ses conséquences dangereuses pour sa consommation". Comment donc se fait-il que ce produit ait échappé à la vigilance des pouvoirs publics dont l'autorité du ministère du Commerce ? La question reste posée du moment que l'Association de la défense des consommateurs a mis en exergue l'anarchie des produits agro-alimentaires nocifs pour la santé humaine qui n'obéissent à aucune règle ou norme phytosanitaire. La liste des produits qui circulent également sur le marché national devra bénéficier d'un contrôle strict de la part des autorités. Rappelons tout de même ce qu'a causé en juin dernier une fausse marque de henné dont l'origine provenait de la Libye et qui avait fait périr 59 personnes suite à son utilisation. Il a fallu une intervention salutaire du ministère du commerce pour interdire ce - henné tueur -. Et ce sont d'ailleurs les produits périssables qui peuvent entraîner des consé-

quences fâcheuses si les consommateurs ne sont pas avertis à temps. Il faut noter que ces derniers temps, certaines marques de friandises et de chocolats ne contenant ni date de péremption ni le pays d'origine de production sont écoulés en toute impunité. Dans des superettes et autres magasins d'alimentation, ces produits brillent par l'absence d'informations sur leurs ingrédients et leur origine contrôlée. Tout comme les marques de shampoings et savonnets à usage quotidien. Les consommateurs sont appelés ainsi à redoubler de vigilance sur la qualité de ces produits en lisant attentivement les ingrédients et dates de péremption. Ils peuvent aussi alerter les autorités concernées en cas de présence d'articles à la consommation courante douteux surtout en ce mois d'août.

F. A.

INONDATIONS À TAMANRASSET

Une commission ministérielle mixte dépêché

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Il a été décidé de dépêcher une commission ministérielle mixte en collaboration avec les secteurs concernés dans la wilaya de Tamanrasset suite aux dernières perturbations météorologiques qui ont touché cette région, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire.

"Suite aux dernières perturbations météorologiques qu'a connu la wilaya de Tamanrasset, et à la demande du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, il a été décidé de dépêcher une commission ministérielle mixte en collaboration avec les secteurs concernés", a précisé le communiqué.

3 personnes périssent et une autre portée disparue

Les services de la Protection civile ont repêché les corps de 3 personnes noyées, samedi soir, dans les crues la vallée de Tankaghali, à 25km du nord-est de la ville de Tamanrasset, a-t-on appris

auprès des responsables de la protection civile.

Il s'agit, en effet, d'un jeune homme et de deux jeunes filles, a précisé le directeur par intérim de la Protection civile, Hamdani Mohamed, ajoutant que les services de la Protection civile sont intervenus sur les lieux et enregistré le décès du garçon, âgé de 22 ans, alors que les deux filles, âgées de 19 et 17 ans, ont rendu l'âme après leur arrivée à l'hôpital de Tamanrasset.

Par ailleurs, les mêmes services sont à la recherche d'un autre jeune homme emporté par les crues.

La région, ajoute la même source, connaît une grande activité pluvio-orageuse et les citoyens doivent faire preuve de prudence, notamment dans les croisements des vallées.

Plusieurs interventions pour sauver et assister les personnes touchées

Plusieurs interventions ont été effectuées durant les dernières 24 heures par les éléments de la Protection civile pour sauver et assister les personnes touchées

par les précipitations qui ont marqué certaines régions du pays.

Il est ainsi fait état du repêchage du corps d'un homme de 65 ans décédé emporté par les eaux d'un oued à Oum El-Bouaghi et d'un cas d'un jeune de 32 ans foudroyé par le tonnerre à Guelma. Une opération de sauvetage de trois familles cernées par les eaux pluviales a été également accomplie à Khenchela et 3 personnes à bord de 2 véhicules légers cernées par les eaux d'un oued en crue au village isliskine commune de Abalessa ont été sauvées par les éléments de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset, précisent les services de la Protection civile dans un communiqué. S'agissant des cas de noyade dans des mares d'eau et des barrages, la même source déplore trois cas qui ont eu lieu à Tamanrasset, jijel et Mascara. Concernant les accidents de la route, la Protection civile a enregistré 4 décès et 31 autres blessés durant les dernières 24 heures.

R. R.

CENTRE PIERRE-ET-MARIE-CURIE
D'ALGER

Déficit criant de dons de sang

Le manque de sang, une situation pénalisante au centre anti-cancer Pierre-et-Marie-Curie à Alger où beaucoup de personnes meurent en raison du manque de sang et de plaquettes auxquels, aucun médicament ne pourrait se substituer, déplore la professeure Fatiha Gachi, la chef de service d'oncologie pédiatrique au Centre-Pierre-et-Marie-Curie.

Beaucoup de malades ne sont pas pris en charge correctement du fait de l'indisponibilité de sang, a relevé la professeure Gachi citée par la chaîne 3 de la Radio nationale.

Questionnée sur les origines du déficit de ce liquide vital au niveau des centres de transfusion, la professeure Gachi l'explique par la succession de deux événements majeurs représentés par le mois de Ramadhan, suivi tout de suite après des grandes vacances marquées par une baisse du nombre de donneurs.

Selon cette praticienne, des malades du centre souffrent pour beaucoup parmi eux d'un déficit de sang et de plaquettes indispensables à leur traitement après les séances de chimiothérapie par suite desquelles ils développent des anémies causées par la perte de leurs globules rouges. Elle rappelle que faute d'offrir leur sang, des donneurs pourraient faire don de plaquettes, sans grandes conséquences sur leur organisme. Mais pour disposer de quantités de plaquettes, dont la durée de vie est particulièrement courte, les centres de transfusion sanguine devraient avoir à disposition des donneurs en continue.

BÉCHAR

Plus de de 300 kg de kif traité saisis

Une grande quantité de kif traité, s'élevant à 325 kg, a été saisie hier par des gardes-frontières lors d'une patrouille de reconnaissance menée à Beni-Ouenif, dans la wilaya de Béchar.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des gardes-frontières ont saisi, ce matin 5 août 2018, lors d'une patrouille de reconnaissance menée dans la localité frontalière de Béni-Ouenif, wilaya de Béchar une grande quantité de kif traité s'élevant à 325 kilogrammes, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Oran, deux narcotrafiquants, en leur possession 3.990 comprimés psychotropes", précise le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Par ailleurs, et à In-Guezam, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté cinq contrebandiers et saisi des outils de détonation, cinq marteaux-piqueurs, trois détecteurs de métaux et deux groupes électrogènes. En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Batna et Sétif, sept individus en possession de neuf fusils de chasse.

D'autre part, des gardes-côtes "ont déjoué, à Larhat à Tipaza, une tentative d'émigration clandestine de quinze personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale, tandis que quatorze immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen", rapporte le communiqué.

R. N.

CYCLE PRIMAIRE

Un nouveau volume horaire

Du nouveau au sein des établissements du cycle primaire. Le ministère de l'Éducation nationale a décidé enfin de mettre en œuvre le planning qui consiste en un nouveau volume horaire au titre de la prochaine rentrée scolaire 2018-2019.

PAR IDIR AMMOUR

La rentrée, prévue le 5 septembre, connaîtra donc ce changement en réponse aux appels et aux doléances de nombreux partenaires sociaux, dont les parents d'élèves, qui ont souhaité un allègement du volume horaire. Ces appels ont, en effet, eu l'écho escompté, les jugeant utiles et bénéfiques pour l'épanouissement des écoliers. En effet, dans une correspondance adressée aux directeurs des établissements scolaires du cycle primaire, le ministère de l'Éducation nationale vient d'instruire ces derniers, de réduire à deux heures, le volume horaire des classes d'après-midi. La même note ministérielle prévoit également, d'accorder une heure de repos hebdomadaire aux écoliers. Une heure qui sera choisie par les enseignants à leur guise. Toutefois le choix de cette heure doit être compris entre 8h et 9h ou 11h



et 12h. L'objectif visé consiste à aligner le rythme scolaire sur les capacités des élèves pour améliorer leur rendement, notamment ceux qui sont en difficulté, et accroître la part des enseignements pratiques et de l'éducation physique. Pour les responsables du secteur, l'allègement du volume horaire, ne signifie pas toucher aux matières principales dispensées à l'élève. Bien au contraire, il s'agit de mieux aménager le temps scolaire afin que l'élève assimile mieux les cours dispensés. Il est question également d'introduire des séances de travaux dirigés (TD)

dans les matières importantes à savoir la langue arabe, les langues étrangères, soit le français et l'anglais ainsi que les mathématiques. Par ailleurs, les activités et contenus pédagogiques, seront adaptés aux nouveaux volumes horaires journaliers et hebdomadaires selon une circulaire du ministère de l'Éducation. On apprend, à ce propos, qu'une tranche horaire sera aussi consacrée à l'orientation scolaire dans le cadre des activités périscolaires. Le ministère de tutelle a également sommé les gestionnaires des ressources financières relevant de son

département, d'exploiter les stocks disponibles de manuels scolaires afin d'assurer leur distribution au niveau de l'ensemble des établissements scolaires. Et ce, avant le 10 octobre 2018. De ce fait, pour remédier aux insuffisances enregistrées dans la distribution des manuels scolaires et surtout éviter les erreurs du passé, le ministère a mis en place une série de mesures. Il s'agit, entre autres, de l'utilisation du système informatique dans le processus de distribution, et ce, en coordination avec les centres de distribution des documents scolaires, les directions de l'éducation et avec l'administration centrale, de l'Office national des publications scolaires ainsi que les services centraux au niveau du ministère. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, avait annoncé, auparavant, l'installation d'une commission dans chaque wilaya, chargée d'assurer l'acheminement du manuel scolaire vers tous les établissements éducatifs. Concernant la formation des enseignants du primaire, ces derniers suivront une formation, et ce, afin de les préparer psychologiquement et pédagogiquement pour la rentrée prochaine.

I. A.

MDN

Trois terroristes se rendent à Tamanrasset

Trois terroristes se sont rendus, hier, "aux autorités militaires à Tamanrasset", a annoncé le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Il s'agit en l'occurrence des dénommés : Nouari Aïssa, dit Abou Al, ayant rallié les groupes terroristes en 2012 ; Zaatout Mourad », dit Abou El Moatassim, ayant rallié les groupes terroristes en 2012 et Bliidi Sanir, dit Abou Youssef, ayant rallié les groupes terroristes en 2012", ajoute le MDN. Les trois terroristes étaient en possession de trois pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions, précise le communiqué.

INTEMPÉRIES

Sonelgaz annonce des coupures d'électricité

Outre les inondations et ce qu'elles ont causé comme dégâts, les wilayas de l'Est et du Sud-Est ont également été privées d'électricité. La Société algérienne de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz) a annoncé hier des perturbations dans l'alimentation en électricité à l'est et au sud-est du pays. "Faisant suite aux pluies torrentielles accompagnées d'orages et de foudres qu'a connus l'est du pays la nuit du 4 au 5 août 2018, les directions de distribution de Annaba, El-Tarf, Souk-Ahras, Illizi et Tamanrasset ont enregistré des perturbations majeures dans la fourniture de l'énergie électrique", indique un communiqué de la Sonelgaz. La Sonelgaz rassure, par ailleurs, en affirmant que la mobilisation "rapide et efficace des moyens humains et matériels a induit à la reprise de l'alimentation dans des délais record en dépit des conditions climatiques difficiles".

R. N.

INDUSTRIE

Les capacités de production utilisées à moins de 75 %

PAR RAYAN NASSIM

La majorité des entreprises industrielles ont utilisé leurs capacités de production à moins de 75 % au 1^{er} trimestre 2018, indique une enquête menée par l'Office national des statistiques (ONS). Aussi, selon l'opinion des chefs d'entreprise enquêtés, l'activité industrielle a connu une baisse au premier trimestre 2018, notamment pour les Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques et électroniques (ISMMEE), l'Industrie chimique et les Industries des bois, précise l'enquête d'opinion effectuée par l'ONS auprès de chefs d'entreprises publiques et privées. La demande en produits fabriqués a connu une hausse durant la période considérée. La hausse est plus prononcée

pour le secteur des matériaux de constructions et de l'agro-alimentaire, selon les chefs d'entreprise privés concernés par l'enquête. Plus de 66 % des chefs d'entreprise du secteur public et 87 % de ceux du privé ont satisfait toutes les commandes reçues. Cependant, il subsiste des stocks de produits fabriqués pour la majorité des concernés des deux secteurs, situation jugée "normale" par plus de 74 % des intéressés du secteur public et par près de la moitié de ceux du privé. Concernant le niveau d'approvisionnement en matières premières, il a été inférieur à la demande exprimée, selon plus de 34 % des enquêtés du secteur public et près de 19 % de ceux du privé. Ce qui a engendré des ruptures de stocks à

plus de 64 % de chefs d'entreprise du secteur public enquêtés et à près de 40 % de ceux du secteur privé. Concernant l'emploi, les chefs d'entreprise enquêtés du secteur public ont déclaré une baisse de leurs effectifs, alors que ceux du secteur privé ont fait part d'une stabilité. Plus de 88 % des enquêtés du secteur public et la majorité des enquêtés du secteur privé jugent le niveau de qualification du personnel "suffisant". Par ailleurs, 74 % des patrons des entreprises publiques et la plupart de ceux du privé pensent que même s'ils recrutaient du personnel supplémentaire, cela n'augmenterait pas davantage le volume de leur production actuelle.

R. N.

SERVICE NATIONAL

Régularisation des jeunes nés entre 1988 et 1993

La direction du Service national va lancer à partir de la semaine prochaine la procédure de régularisation de la situation des citoyens vis à vis de leur service national, a annoncé le ministère de la Défense dans un communiqué publié hier. La procédure concerne les citoyens de la classe 2008 (nés entre le 1^{er} janvier 1988 et le 31 décembre 1988) et ceux des classes 2009 jusqu'à 2013 (nés entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1993). Pour bénéficier de la régularisation de leur

situation, ces jeunes devront toutefois avoir achevé ou abandonné leurs études au plus tard le 31 décembre 2014, ne pas être en situation d'insoumission vis à vis du Service national. Les citoyens concernés devront fournir une pièce d'identité et un certificat du niveau scolaire. Les citoyens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars devront ainsi se présenter au niveau des centres ou des bureaux du Service national de rattachement durant la semaine allant du 12 au 16 août 2018. Ceux nés

entre 1^{er} avril et le 30 juin sont appelés à se déplacer durant la semaine allant du 19 au 23 août. Les citoyens nés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre doivent régulariser leur situation durant la semaine allant du 26 au 30 août 2018. Enfin, les citoyens nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre pourront régulariser leur situation à partir du 2 septembre et jusqu'au 6 septembre 2018.

R. N.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGROALIMENTAIRE "SIAL PARIS 2018"

Une aubaine pour les exportateurs algériens

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algec) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens de la tenue du Salon international de l'agroalimentaire "Sial Paris" qui aura lieu du 21 au 25 octobre 2018 à Paris Nord Villepinte (France).

PAR AMAR AOUIMER

L Algec souligne que "cet événement est proposé aux opérateurs algériens par le ministère du Commerce dans le cadre de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger au titre de l'année 2018". Les responsables de cette agence affirment que "Sial de Paris est le rendez-vous mondial de l'innovation alimentaire. Il constitue le plus grand salon international pour les professionnels de la restauration en quête d'inspiration en réunissant tous les acteurs clefs : producteurs et acheteurs".

Avec la participation de 7.020 entreprises issues de plus de 109 pays qui présenteront des produits issus de 21 secteurs de la filière alimentaire mondiale, le Sial de Paris est le premier réseau mondial de salons qui poursuit son développement pour consolider sa notoriété.

Les frais de participation des exposants, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises sont pris en charge à hauteur de 80 % par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE). Tandis que le prix du mètre carré est fixé à 28.000 DA/m², par ailleurs la date limite de la remise des échantillons est fixée pour le 10 septembre 2018.



Cette manifestation économique et commerciale est une véritable aubaine pour exportateurs algériens desireux investir le marché français et européen. Selon le Trésor français, le commerce bilatéral France-Algérie est en nette évolution notamment depuis 2016. Les exportations françaises vers l'Algérie ont enregistré au 1^{er} semestre 2016 une baisse de 12,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2015, pour s'établir à 2,64 milliards d'euros contre 3,03 mds euros sur le 1^{er} semestre 2015. Les importations enregistrent également une baisse de 37,6 %, à 1,26 md euros (contre 2,02 Mds euros au 1^{er} semestre 2015). Cette évolution est principalement imputable à la baisse des prix des hydrocarbures, le cours du Sahara Blend a, en effet, chuté de 30,3 % en moyenne semestrielle, passant de 58,1 USD/bbl au 1^{er} semestre 2015 à 40,5 USD/bbl au cours du 1^{er} semestre 2016, ajoute cette même source. Au total, l'excédent commercial bilatéral de la France enregistre une hausse de 36,4 %, à 1,38 Md euros (contre 1,01 Md euros au 1^{er} semestre 2015), dans un contexte toutefois marqué par une diminution globale du montant des échanges de 22,7 %. Les relations économiques sont également de qua-

lité durant ces dernières années.

Elles sont 500 entreprises françaises présentes en Algérie, et représentent 40.000 emplois directs et 100.000 emplois indirects.

10,5 milliards d'euros d'échanges

La France est le deuxième partenaire économique de l'Algérie avec 10,5 milliards d'euros d'échanges en 2014, le pays pourra-t-il reconquérir son rang de premier fournisseur perdu en 2013 au profit de la Chine ?

6,4 milliards d'euros d'exportations

C'est le montant des exportations de la France vers l'Algérie. Le pays est la 3^e destination mondiale hors OCDE, la première pour l'ensemble du continent africain en termes d'exportations pour les entreprises françaises.

La France est le 4^e client de l'Algérie avec 4,4 milliards d'euros d'importations. La France est le premier investisseur en Algérie, hors hydrocarbures avec 2,15 milliards d'euros en stock d'IDE (Investissement direct étranger). 31.677 ressortissants français vivent et travaillent en Algérie.

440 000 retraités

Parmi 1,3 million de retraités percevant une pension de retraite française, 44 % s'expatrient en Afrique, et l'Algérie est le premier pays d'accueil, toutes destinations confondues, avec près de 440.000 retraités. Mais la majorité d'entre eux sont des travailleurs immigrés rentrés pour leurs vieux jours. Le nombre de 740.000 représente les personnes originaires d'Algérie et présentes sur le territoire français en janvier 2011, soit le groupe le plus important d'immigrés. Les binationaux franco-algériens sur le territoire français sont au nombre d'1 million. 422.000, c'est le nombre de touristes algériens ayant demandé un visa pour la France en 2015. 1.000 accords ont été signés entre les universités algériennes et françaises jusqu'en 2015. Un chiffre qui reflète l'importance de la coopération algéro-française dans le domaine de la Recherche. Rappelons que 22.000 étudiants algériens étudient actuellement en France. En 2015, cela représentait 90 % des étudiants algériens poursuivant leurs études à l'étranger.

A. A.

AGRICULTURE

Appel à finaliser les contrats de concession avant fin 2018

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a appelé à la nécessité de régler définitivement le dossier des concessions agricoles avant la fin 2018 pour conforter les agriculteurs et encourager les investissements dans le secteur.

S'exprimant lors d'une visite de projets de son secteur à Alger, le ministre a rappelé la loi de 2010 relative à la concession des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. Concernant la wilaya d'Alger, 8.954 dossiers de concession ont été déposés par 8.900 exploitants agricoles au niveau de l'Office national des terres agricoles de la direction de la wilaya d'Alger, selon les chiffres présentés par des responsables de cet organisme.

Jusqu'à ce jour, 6.046 dossiers ont été acceptés, tandis que 5.983 cahiers de charge ont été signés.

Parmi les contraintes qui entravent le bon déroulement de l'opération de la concession des terres agricoles, les responsables de l'Office ont évoqué les problèmes d'héritage dont les dossiers sont toujours au niveau de la justice, ainsi que les dossiers incomplets des agriculteurs qui souhaitent bénéficier des actes de concession.

R. E.

DETTE DES JEUNES ENTREPRENEURS "ANSEJ"

L'effacement "n'est pas à l'ordre du jour"

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a indiqué que "l'effacement de la dette des jeunes entrepreneurs, ayant bénéficié du soutien de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour créer des micro-entreprises, n'est pas à l'ordre du jour. Je le dis clairement, l'effacement de cette dette n'est pas à l'ordre du jour, car c'est une opération contraire à l'esprit de l'entrepreneuriat, d'autant plus que nous voulons former une génération responsable, ayant cet esprit", a en effet affirmé le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès. Les

jeunes promoteurs peuvent "rencontrer des difficultés lors de leurs premières expériences en matière d'entrepreneuriat, chose qui se passe dans tous les pays du monde", a insisté le ministre, soulignant "qu'il n'est pas raisonnable d'effacer les dettes de toutes les entreprises qui ont échoué ou qui se trouvent surendettées". Dans ce cadre, il existe d'autres mesures mises à la disposition de ces jeunes promoteurs pour régler la situation de leurs entreprises concernées par les dettes, à savoir le Fonds de garantie qui assure l'indemnisation des pertes avec la banque et récupère les équipements de production afin de les vendre

aux enchères. M. Zemali, a affirmé qu'il existe d'autres mesures d'accompagnement au profit des jeunes entrepreneurs qui ont rencontré des difficultés qui consistent notamment en le "rééchelonnement de la dette et l'annulation des pénalités de retard", soulignant que "cela ne signifie pas l'effacement des dettes". Le ministre du Travail effectue une visite du travail dans la wilaya de Boumerdès pour présider une cérémonie de remise de 273 logements réalisés dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS) à Zemmouri.

R. E.

ALGER

Visite d'une commission de l'APN au port et aéroport...

La commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration de l'Assemblée populaire nationale (APN) a effectué, vers la mi-juillet, une visite d'inspection au niveau de l'aéroport international d'Alger, Houari-Boumediène et le port d'Alger pour s'enquérir des conditions d'accueil des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Dans ce cadre, les membres de la Commission ont effectué une visite d'inspection aux différents services de la police aux frontières et des douanes à l'aéroport et au port d'Alger et parlé avec des membres de la communauté venant de plusieurs pays sur les conditions et les procédures d'accueil. S'exprimant à la presse, le président de la commission, Abdelhamid Si Afif, "a fait part de la satisfaction de son instance quant aux conditions réunies par les différents services à l'aéroport et au port en vue d'accueillir les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", soulignant que "les conditions d'accueil s'améliorent d'une année à l'autre en dépit de quelques dysfonctionnements qui seront pris en charge par la commission". Il a rappelé, en outre, que la compagnie "a investi un montant important pour le renouvellement de sa flotte et l'ouverture de nouvelles lignes".

MOSTAGANEM

...la commission de l'APN se rend à la gare maritime

Des membres de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'APN se sont enquis des conditions d'accueil de la communauté nationale résidant à l'étranger, au niveau de la gare maritime de transport de voyageurs du port de Mostaganem.

Les membres de la commission ont effectué une visite d'inspection des différents services et infrastructures de la gare maritime de Mostaganem, mise en service il y a deux ans, et suivi les explications fournis par les différents intervenants comme la police aux frontières, les douanes et les responsables de l'entreprise portuaire. Les députés ont constaté de visu les conditions d'accueil et de traitement des 1.180 voyageurs et de 320 véhicules arrivés à Mostaganem en provenance du port de Valence.

Dans une déclaration à la presse, le président de la commission parlementaire, Abdelhamid Si Afif, a relevé "une amélioration dans les conditions d'accueil de la communauté algérienne résidant à l'étranger, notamment en termes de facilités accordées en transit et en dépit des conditions difficiles que connaît la gare maritime du port de Mostaganem et de certains dysfonctionnements constatés sur le site". Le P.-dg de l'entreprise portuaire de Mostaganem, Riad Bouledjoudja, a fait état d'un projet d'extension de la gare maritime par l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil des voyageurs qui sera réceptionné en septembre prochain pour un coût de 1,4 million DA.

La gare maritime du port de Mostaganem a accueilli, l'année dernière, quelque 178.000 passagers (aller et retour) et 70.000 véhicules à travers 211 dessertes maritimes programmées vers les ports de Valence, Alicante et Barcelone. Cette infrastructure portuaire occupe la 2^e place en matière du transport des voyageurs à l'échelle nationale après la gare maritime du port d'Alger.

APS

JIJEL, DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERROVIAIRE DJENDJEN-BELLARA

Réception du projet début 2019

En visite dans la wilaya de Jijel, le ministre des Travaux publics et des Transport, Abdelghani Zaâlane, a affirmé que la réception du projet de dédoublement de la voie ferroviaire entre le port de Djendjen et la zone industrielle Bellara d'El Milia aura lieu début 2019.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué l'APS, ajoutant que lors de l'inspection du port de Djendjen, au second jour de sa visite, le ministre a relevé que "ce projet anticipe la demande future sur la zone industrielle de Bellara" en précisant que le port de Djendjen, qui occupe plus de 150 hectares, outre 37 hectares réservés à l'extension du terminal des containers, renforce l'importance du

doublément de cette voie sur 52 km dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75 %, selon les explications apportées sur site au ministre.

Selon toujours l'APS, au sein du port, le ministre a inspecté le projet d'extension du terminal pour containers, qui affiche un taux d'avancement des travaux de 90 % et devant en porter la capacité à 2 millions containers, selon les explications données, et il a également inauguré une station de services, dépendant du port, insistant sur l'élimination "des entraves bureaucratiques par l'intégration de la notion du guichet unique pour faciliter l'entrée et sortie des marchandises au port".

L'opération d'aménagement du terminal à containers est assurée par la société des Ports de Dubaï conformément aux normes modernes d'embarquement et débarquement, a fait savoir le ministre, en mettant l'accent sur l'importance de partenariat sur la base de la règle 49/51 avec des entreprises performantes dans la gestion

des ports afin d'acquérir l'expertise nécessaire et les technologies nouvelles et de rattraper le déficit dans les travaux de réalisation de ce projet mobilisant un financement public de 1,23 milliard DA alors que le taux d'avancement des travaux ne dépasse les 13 %.

A Djendjen le ministre a posé la première pierre du nouveau siège de l'entreprise portuaire et a inspecté les travaux du projet de brise-lames du même port.

Le ministre a visité également les travaux de la pénétrante de l'autoroute Est-Ouest Djendjen/El Eulma, le chantier d'un tunnel de 1.885 mètres à Texenna dans le cadre du même projet et les chantiers de ponts de l'échangeur final de la RN 77 sur le bassin versant du barrage de Tablout, et il avait présidé, le soir à la maison de la culture Omar-Oussedik, une cérémonie en l'honneur des élèves méritants des trois paliers de l'enseignement.

B. M.

BLIDA, RÉGION DE HAMMAM-MELOUANE

Afflux quotidien de centaines de familles

La région de Hammam-Melouane à l'est de Blida attire quotidiennement et depuis le début de la saison estivale, des centaines de familles qui préfèrent le paysage montagneux calme loin du brouhaha des plages et du bruit des villes côtières.

Les reliefs montagneux offrent aux visiteurs de Hammam-Melouane l'opportunité de contempler le paysage naturel qui coupe le souffle et les hauts sommets montagneux qui envoient cette région blidéenne vers laquelle des milliers de touristes affluent quotidiennement.

Le paysage montagneux de Hammam-Melouane fait oublier aux visiteurs le chemin ardu menant à cet espace touristique. En dépassant la cité AADL de Bouinan avec ses routes dégradées dont les travaux sont en cours, des paysages exceptionnelles s'offrent au visiteur qui vient du chef lieu de la wilaya ou d'Alger notamment la beauté des hauteurs de l'Atlas

blidéen avant d'arriver à la destination finale à Oued Hammam Melouane ou de poursuivre le chemin jusqu'à Megtaâ-Lezreg

Le président de l'assemblée populaire communale, Meddi Omar a déclaré qu'en prévision de la saison estivale de cette année, il a "accordé à près de 80 jeunes de la région des contrats de location des tentes installées aux bords de la rivière Megtaâ-Lezreg afin d'encourager le tourisme dans cette région et créer de l'emploi".

"Plusieurs familles viennent pour camper et où elles ont trouvé cet espace de détente et de repos", a-t-il expliqué.

Des vendeurs de fromage traditionnel, de galette et de fruits de saison, en majorité des enfants et des adolescents, sont installés tout le long de la route menant à l'oued. Les estivants affirment, pour leur majorité, que le fromage traditionnel "constitue un sacré concurrent aux fromages expo-

sés au niveau des grandes surfaces commerciales".

Même si oued Hammam-Melouane puise sa réputation dans le fait qu'il soit un espace de détente, il fait, tout de même, l'objet de critiques de quelques visiteurs à cause d'actes irresponsables d'individus qui amènent leurs voitures pour les laver sans se soucier du désagrément causés aux curistes en encore moins de la pollution occasionnée aux eaux de l'oued.

La région de Hammam-Melouane devrait attirer encore plus de visiteurs après la mise en service du village touristique réalisé par la direction du tourisme et de l'artisanat, ce qui améliorera, certes, les revenus de la commune.

La gestion de l'espace d'aménagement touristique a été transférée récemment à l'assemblée populaire communale sur décision du wali de Blida.

APS

ANNABA, BALADES À BORD D'EMBARCATIONS ARTISANALES

Nouvelle tendance des vacanciers

Durant l'été, les balades à bord d'embarcations artisanales constituent une nouvelle tendance en vogue parmi les vacanciers sur les plages de la wilaya d'Annaba, a indiqué l'APS.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'APS soulignera qu'ainsi après les jeunes, notamment les amateurs de pêche, qui étaient les premiers à utiliser les embarcations artisanales pour accéder aux zones rocheuses afin de se détendre, cette activité s'est déployée ces dernières années pour devenir une tendance estivale "rentable" tant pour les propriétaires de bateaux que pour les vacanciers. Selon Abdelhamid, propriétaire d'une embarcation traditionnelle et son assistant Haroun, qui activent sur la plage d'El-Kharouba d'Annaba, en raison de l'attrait évident de vacanciers de tous âges pour les balades en mer, ce passe-temps récréatif et rafraîchissant s'est développé, affirmant que "cette activité s'est imposée comme une nouvelle tendance attractive, précisant que les jeunes et les familles avec leurs enfants n'hésitent pas à monter à bord de simples embarcations, parfois anciennes, pour voguer sur la mer et ses vagues rafraîchissantes, et profiter du charme des plages, source de bien-être et de tranquillité".

Les allers et retours des embarcations, que ce soit au niveau des plages d'Annaba, de Seraïdi ou de Chetaïbi, ne s'arrêtent pas, constituant une préoccupation supplémentaire pour les agents chargés de la surveillance des plages et ceux de la Protection civile qui veillent à la sécurité des vacanciers.

"La vigilance et la prudence restent de mise pour assurer la sécurité des estivants", estime Oualid, l'un des agents veillant à la sécurité des vacanciers sur la plage Oued-Boukrat à Seraïdi.



Le même agent a, à cet effet, évoqué l'absence de gilets de sauvetage dans la plupart de ces embarcations, outre l'ignorance de la majorité des estivants des règles de sécurité en mer.

Amine, un autre surveillant de plage, abonde dans le même sens, soutenant que "le nombre croissant des estivants en quête de balades en mer fait que les propriétaires de ces embarcations veulent se faire de l'argent rapidement, ignorant les règles de sécurité en mer et les conditions de sécurité relatives au nombre de passagers pouvant être accueillis à bord".

Il est en effet devenu patent d'organiser cette activité et de la soumettre aux conditions de sécurité nécessaires afin de préserver la sécurité des vacanciers. Il est d'ailleurs prévu d'organiser des excursions d'exploration gratuites au profit des jeunes touristes sur les plages de Chetaïbi, à raison de deux virées quotidiennes pour découvrir la région et ses attrayants sites maritimes, avec pour objectif d'améliorer les règles garantissant la sécurité en mer. Les propriétaires de ce type d'embarcations

imputent, d'un autre côté, l'anarchie caractérisant cette activité à l'absence d'un port de plaisance à Annaba et de quais adéquats pour l'amarrage des bateaux de plaisance, car à l'exception d'un quai flottant aménagé au niveau de la station balnéaire Bouna-Beach destiné aux jet-skis et canots pneumatiques, la majorité des embarcations amarrent au niveau des plages.

En attendant la création de quais pour les bateaux de plaisance, les balades en mer représentent une occasion d'admirer des paysages enchanteurs et d'explorer des sites marins et des grottes dans les zones rocheuses du littoral annabi, selon un certain nombre de propriétaires activant sur la côte bônoise.

Quant aux prix, ils varient entre 400 et 600 DA par estivant pour une embarcation pouvant accueillir plus de 10 personnes et 1.000 DA par estivant à bord d'un canot pneumatique parcourant de nombreuses plages avec, également à son bord, pas moins de 10 personnes.

B. M.

OUARGLA, DÉVELOPPEMENT DU TOURISME DANS LA WILAYA

Promotion du thermalisme

Les efforts de développement du tourisme dans la wilaya d'Ouargla s'orientent vers la promotion du thermalisme, un des segments important du tourisme saharien susceptible de drainer des touristes et curistes, a indiqué la direction locale du tourisme et de l'artisanat (DTA).

En dépit de l'éparpillement à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla d'une quarantaine de sources thermales de divers débits d'eau (entre 80 litres/seconde et 250 l/s) et de températures variant de 40 à 60 degrés, ces thermes demeurent inexploités, a relevé le DTA.

L'exploitation optimale de cette ressource thermique ouvrira de larges perspectives au tourisme saharien et de santé à même d'attirer des touristes nationaux et étrangers et de permettre à la région à renouer avec les flux touristiques d'antan.

Ces stations thermales sont en majorité localisées à travers 18 communes de la wilaya, dont Ain-Sahra (commune de

Nezla), Khecham-Errih et Gouiret El-Acheb (Hassi Benabdallah), El-Hedeb (Rouissat), Gassi-Touil et Haoud Et-Tamr (Hassi-Messaoud), El-Gueddachi (El-Hedjira) et Herihira (Mégarine).

Elles présentent des vertus thérapeutiques grâce à leur eau riche en composants chimiques (chlore, sodium, soufre et autres), nécessaires pour la cure de nombreuses pathologies dermatologique, respiratoire, rhumatismale et articulaire.

Le programme de la DTA s'articule, dans le cadre de la sensibilisation des promoteurs, sur la vulgarisation de l'importance que revêtent ces stations dans la promotion du tourisme thermal, en particulier, et du tourisme saharien en général, à travers l'organisation d'événements d'information sur les facilités et avantages accordés aux investisseurs dans le domaine.

La wilaya d'Ouargla a enregistré l'année dernière un véritable regain de l'activité touristique qui s'est traduit par l'accueil, au

titre de la saison touristique saharienne et des activités de certaines agences activant dans la région, d'un flux de plus de 700 visiteurs de nationalités étrangères (japonaise, portugaise et italienne notamment). Abdallah Belaid a estimé que la promotion médiatique du produit touristique, menée avec le concours des agences et offices de tourisme à travers de grandes manifestations touristiques et culturelles, constitue un levier important à même d'intéresser le touriste à la destination touristique saharienne algérienne.

L'investissement touristique dans la wilaya d'Ouargla a connu ces dernières années une dynamique, à la faveur des avantages prévus par les pouvoirs publics pour encourager ce créneau, ayant permis de concrétiser divers projets, et d'autres sont encore en chantier, notamment des structures hôtelières, a-t-il souligné.

APS

ORAN

6.000 nouveaux étudiants attendus à l'USTO

Mohamed-Boudiaf

L'université des sciences et de la technologie d'Oran, Mohamed-Boudiaf, est prête à ouvrir jusqu'à 6.000 nouvelles places pédagogiques pour la prochaine année universitaire 2017-2018, a annoncé la rectrice de cet établissement d'enseignement supérieur.

"Nous avons l'aval pour l'ouverture de 4.000 places pédagogiques. Toutefois, ce chiffre sera certainement revu à la hausse", a précisé Nacéra Benharrat, à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2016-2017, à laquelle ont assisté des membres de la communauté scientifique.

La même responsable a mis en exergue les capacités de l'USTO pour accueillir jusqu'à 6.000 nouveaux étudiants dans toutes les spécialités et dans les 24 parcours de licence enseignés dans cette université. Pour la prochaine année 2017/2018, quatre nouveaux parcours professionnalisants de licence seront lancés. Il s'agit du génie électrique, du génie mécanique, du génie des procédés et de la pétrochimie. Pour l'année prochaine, l'université compte en habilitation près de 120 postes de doctorat.

Plus de 5.000 étudiants ont décroché leurs diplômes cette année, dont 2.630 étudiants représentant la 11^e promotion de licence, 2.295 autres faisant partie de la 9^e promotion de Master. Jeudi dernier, plus d'une centaine d'étudiants ont été honorés lors de cette cérémonie.

Les inscriptions définitives des nouveaux bacheliers devront se faire entre le 5 et le 11 septembre.

La rentrée officielle des nouveaux bacheliers est prévue pour le 15 septembre et le 2 septembre pour les autres étudiants. En marge de la cérémonie de clôture, une exposition des projets réalisés par les étudiants de l'université à travers leurs clubs scientifiques.

SKIKDA

800 arbres fruitiers ravagés par les flammes

25 hectares et 800 arbres fruitiers ont été décimés dans cinq incendies enregistrés au cours des dernières 72 heures dans plusieurs communes de Skikda, a indiqué la direction locale de la Protection civile, qui a précisé que la commune de Mdjaz Al-Dachiche a enregistré 2 incendies, au cours des 3 derniers jours, dont le premier a causé la destruction de 9 hectares de broussaille, 12 hectares de chêne et 150 arbres fruitiers, tandis que le second ravagé 2 hectares de broussaille et 428 oliviers.

En outre, l'incendie qui s'est déclenché dans la commune de Bakouche-Lakhdar a détruit 70 oliviers, alors que dans la commune de Tamalous, un hectare de broussaille, un autre de chêne et 25 arbres fruitiers ont été la proie des flammes, a fait savoir la même source, ajoutant qu'au niveau de la commune de Sidi-Mezghiche près de 182 oliviers, 280 bottes de foin et 15 ruches ont été décimés.

Les services de la Protection civile ont mobilisé 17 agents de différents rangs, 8 camions anti-incendie et plusieurs véhicules de communication pour maîtriser les deux déclarations.

Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les causes de ces cinq incendies.

APS

CORÉE DU NORD

Pyongyang poursuivrait son programme nucléaire

La Corée du Nord n'aurait pas mis fin à son programme nucléaire et aurait recours à des tranbordements illégaux de produits pétroliers en mer, de bateau à bateau, pour contourner les sanctions des Nations unies, selon un rapport consulté vendredi par l'AFP.



Selon ce rapport d'experts envoyé au Conseil de sécurité, la Corée du Nord "n'a pas stoppé ses programmes nucléaire et balistique et a continué de défier les résolutions du Conseil de sécurité à travers une hausse massive des transferts illicites de produits pétroliers en mer en 2018". Le panel d'experts de l'Onu a également pointé des violations d'une interdiction d'exportation du charbon, du fer et d'autres marchandises nord-coréennes qui ont rapporté plusieurs millions de dollars au régime de Kim Jong Un. Ces violations ont rendu le dernier train de sanctions adopté l'an dernier "sans effet"

en bafouant les restrictions imposées par l'Onu, ajoute le texte. Pyongyang a en outre "tenté de fournir du petit armement et des armes légères ainsi que d'autres équipements militaires" à la Libye, au Yémen et au Soudan. Le rapport identifie un trafiquant d'armes syrien, Hussein Al-Ali, qui a fourni "un éventail d'armes conventionnelles, et dans certains cas des missiles balistiques, à des groupes armés au Yémen et en Libye". "Les sanctions financières restent parmi les plus faiblement appliquées et les plus activement contournées par le régime", indique encore le rapport. Les diplomates nord-coréens ont joué un

rôle essentiel dans ce processus, en ouvrant de multiples comptes bancaires à l'étranger. En dépit d'une interdiction des contreparties avec la Corée du nord, le rapport dévoile l'existence de plus de 200 de celles-ci, beaucoup d'entre elles avec la Russie. Le panel d'experts est chargé du suivi de l'application des sanctions adoptées après le sixième test nucléaire et balistique de Pyongyang. Washington a demandé le mois dernier l'arrêt complet des fournitures de produits pétroliers à la Corée du nord. Mais, selon le rapport, Pyongyang s'est procuré plus de 500.000 barrils au cours des cinq premiers mois de l'année.

TURQUIE

Vers le gel des comptes bancaires de ministres US

Suite aux sanctions imposées contre la Turquie par Washington, Ankara est prête à riposter de façon symétrique, selon le Président turc Recep Tayyip Erdogan. Les autorités turques veulent geler les comptes bancaires des ministres américains de la Justice et de l'Intérieur Jeff Sessions et Ryan Zinke en riposte aux sanctions imposées par Washington contre leurs homologues turcs, a annoncé le Président Recep Tayyip Erdogan.

"Aujourd'hui, j'adresse un ordre à mes amis. Si les ministres américains de la Justice et de l'Intérieur ont des comptes bancaires en Turquie, gelez-les", a martelé le chef de l'État turc lors d'une intervention à Ankara, diffusée par la chaîne télévisée A Haber. Le Président turc a également souligné que "les actions des USA concernant l'affaire [du pasteur américain Andrew] Branson ne correspondent pas au niveau du partenariat stratégique." "Il s'agit d'une manifestation d'un

sérieux manque de respect à l'égard de la Turquie", a indiqué le Président turc. Après le coup d'État avorté du 16 juillet 2016, environ 50.000 personnes, dont Andrew Branson, ont été arrêtées en Turquie et 140.000 fonctionnaires ont perdu leur travail. En 2017 lors d'une rencontre avec le Président turc, Trump lui avait demandé de libérer le pasteur américain. Erdogan a, quant à lui, proposé en septembre 2017 d'échanger Fethullah Gulen contre Andrew Branson.

ZIMBABWE

Répression sanglante post-élections

Depuis qu'un coup d'État a renversé Robert Mugabe, en novembre 2017, la peur du pouvoir s'était atténuée au Zimbabwe. Cet espoir de changement, mélange de liberté d'expression retrouvée et de perspective de redressement économique, a soufflé pendant plusieurs mois. Sur le plan économique, il ne fallait pas attendre de miracle : le chômage reste au plus haut, touchant près de 90 % de la population en âge de travailler de ce pays de 17 millions d'habitants. Sur le plan politique, si l'esprit de novembre n'est pas mort et que la campagne des élections générales du 30 juillet s'est déroulée dans un climat plus serein, l'après-scrutin montre que la transition sera plus compliquée que certains pouvaient l'espérer. Certes, l'arbitraire et la répression politique qu'ont eu à subir les citoyens sous l'ancien régime ont diminué. Mais, à peine les bureaux de vote fermés, les

Zimbabweens peuvent constater que les vieux réflexes du pouvoir restent intacts. Une manifestation un peu chaotique de l'opposition dans le centre d'Harare, qui aurait pu être réglée avec des moyens classiques de maintien de l'ordre, a été écrasée lors d'une opération militaire, avec blindés et tirs sur les passants. Six morts sont à déplorer. Parallèlement, les responsables de l'opposition sont interdits d'accès à leur propre siège, qui a été bloqué par les forces de sécurité sous des prétextes fallacieux. La combinaison de la mauvaise foi et de la violence, qui était l'une des marques du pouvoir exercé par Robert Mugabe, avait contribué à faire du Zimbabwe un État paria, en disgrâce aussi bien vis-à-vis des pays occidentaux que de la Chine. Son successeur, Emmerson Mnangagwa, affirme vouloir instaurer un "nouveau régime" où tout serait différent. Mais

cette promesse paraît bien vaine lorsque beaucoup de postes-clés de l'administration et des forces de l'ordre restent occupés par ceux qui étaient en poste sous l'ère précédente. Le nouvel homme fort du Zimbabwe affirme vouloir concentrer ses efforts sur le redressement d'une économie en ruine, gangrenée par la corruption, et dont les richesses minières n'arrivent. Pour autant, il ne s'agit pas de - dé-Mugabiser - le Zimbabwe, ni même de songer à une alternance politique. L'objectif est simplement d'attirer les investisseurs étrangers. Or l'économie reste aux mains d'une caste. Les élections générales du 30 juillet étaient un test pour le pouvoir, la mise en situation de ses intentions de construire ce nouveau régime. Mais, pour l'heure, c'est un Zimbabwe à deux visages qui se dessine : celui de l'ouverture et celui de la matraque.

Agences

IRAN

Des manifestants attaquent une école religieuse

Des manifestants iraniens ont attaqué dans la nuit une école religieuse à Karaj, une province située près de Téhéran, a rapporté samedi l'agence de presse Fars, proche des conservateurs. "Environ 500 manifestants ont attaqué l'école vers 21h (vendredi), tentant de briser ses portes et de brûler des objets", a déclaré à Fars Hojateslam Hindiani, le directeur de l'école située dans la ville de Ishtehad.

Les protestataires "sont arrivés avec des pierres et ont brisé toutes les fenêtres de la salle de prière, scandant des slogans contre le régime", a-t-il affirmé. Ils ont ensuite été dispersés par la police anti-émeutes et certains arrêtés, a-t-il ajouté. Les médias étrangers sont interdits de couvrir les manifestations "non autorisées". Ces derniers jours, des "manifestations sporadiques" rassemblant quelques centaines de personnes ont eu lieu dans plusieurs villes du pays, notamment à Chiraz (sud), Ahvaz (sud-ouest), Machhad (nord-est) et Karaj (près de Téhéran), ont rapporté jeudi les agences de presse d'Etat iraniennes. Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux mais dont l'origine n'a pas pu être identifiée ont aussi montré des manifestations dans des villes touristiques comme Ispahan (centre) ainsi qu'à Téhéran jeudi, alors que les Iraniens se montrent inquiets à l'approche du retour des sanctions américaines qui menacent de déstabiliser davantage une économie déjà à la peine.

Les États-Unis se sont retirés unilatéralement en mai de l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015, annonçant vouloir exercer une "pression maximale" sur l'Iran à travers de nouvelles sanctions mises en place à partir du 7 août et au mois de novembre.

COLOMBIE

Le Président sortant régularise 442.462 réfugiés vénézuéliens

En Colombie, le président sortant Juan Manuel Santos, qui doit passer le pouvoir le 7 août à Ivan Duque, a signé ce jeudi un décret permettant à 442.462 Vénézuéliens migrants vénézuéliens sans visa de rester sur le territoire pour une durée de deux ans. Une régularisation temporaire qui permettra également aux bénéficiaires d'accéder aux services de santé. A quelques jours de la passation de pouvoir à son opposant Ivan Duque, Juan Manuel Santos a signé un décret autorisant 442.462 Vénézuéliens, ne disposant pas de visa, de passeport en règle ou d'autorisation de séjour, à rester en Colombie. Il s'agit de personnes s'étant enregistrées lors d'une récente campagne de recensement. Quelque 250.000 Colombiens qui vivaient au Venezuela sont rentrés récemment dans leur pays. "Nous allons continuer à soutenir les Vénézuéliens et les Colombiens qui restent comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant", a indiqué le président Santos dans un communiqué. Le nombre exact n'a pas été établi avec exactitude pour l'instant bien que des opposants et des universitaires avancent le chiffre de quatre millions. Le gouvernement Maduro soutient que cette évaluation est exagérée.

Agences

Les défis géostratégiques, sécuritaires et économiques de l'Algérie à l'horizon 2020/2030

L'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement sérieux dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes et mondiales.



Venezuela, une économie rentière en semi-faillite

Les défis géostratégiques, sécuritaires et économiques de l'Algérie à l'horizon 2020/2030

L'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement sérieux dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes et mondiales.

PAR DR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

En attendant qu'un processus démocratique tenant compte de notre authenticité se mette en place, seule solution pour le devenir de l'Algérie, deux institutions en 2018 garantissent la sécurité nationale : l'ANP, toutes les forces de sécurité, la seule force organisée, devant éviter de l'impliquer dans les conflits politiques et sur le plan économique, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach et encore pour bien longtemps, procurant directement et indirectement 98 % des recettes en devises. Faute de vision stratégique de la transformation du nouveau monde, et nouveaux mécanismes qui régissent la production et le commerce international en perpétuelle évolution, (concurrence et dominance de l'intelligence artificielle entre 2020/2030), toutes les rencontres nationales et internationales sur les exportations hors hydrocarbures (de l'activisme) ont eu des résultats très mitigés. Pour preuve on annonce récemment des exportations de ciment ou de textile en tonnes sans jamais donner la valeur réelle monétaire des entrées nettes en devises pour l'Algérie (balance devises) eu égard à l'investissement réalisé. Des potentialités de sortie de crise existent car en ce mois de fin juillet 2018, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement contrairement aux vues de sinistrose. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie. La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement sérieux dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes et mondiales.

1.-Le nombre de partis approche selon certaines sources les 60, souvent avec des alliances contre nature alors que dans les pays démocratiques, ces alliances se font par affinité idéologique et sur un programme clair. Aussi, excepté une dizaine, le reste manifeste sa

présence d'une manière formelle et ostentatoire lors des élections meublant le vide, impuissant presque toujours à agir sur le cours des choses et à formuler clairement les préoccupations et les aspirations de la société réelle. En raison des crises internes qui les secouent périodiquement, du discrédit qui frappent la majorité d'entre elles, de la défiance nourrie à leur égard et à l'endroit du militantisme partisan, les formations politiques actuelles ont une faible capacité aujourd'hui de faire un travail de mobilisation et d'encadrement efficace à l'œuvre de redressement national. Aussi, la question stratégique est la suivante : Ira-t-on vers un réel changement salutaire en réorganisant la société, du fait des bouleversements géostratégiques mondiaux annoncés entre 2018/2030, ou simplement du replâtrage différant les tensions sociales inévitables à terme grâce à la distribution passive de la rente. Ce sont là des raisons suffisamment importantes pour envisager sérieusement de réorganiser le système partisan pour qu'il puisse remplir la fonction qui est la sienne dans tout système politique démocratique. D'où l'urgence de sa restructuration loin des injonctions administratives. En effet, le discrédit qui frappe les formations politiques doit laisser la place à des formations crédibles non créées artificiellement supposant une appréciation objective du statut et du rôle qui doivent être les leurs dans une société qui ambitionne de rejoindre le rang des sociétés démocratiques et afin de mobiliser la société d'autant plus que pour les années à venir, les réformes différées pour une paix sociale fictive, transitoire, seront très douloureuses.

2.-Quant à la société civile, force est de constater qu'elle est éclatée y



compris certaines confréries religieuses et certaines organisations syndicales qui avec la désintégration multipartisme. Paradoxe : malgré un contexte sécuritaire particulièrement difficile et dissuasif, dans les années 90, elle va connaître, à l'instar du système des partis, un développement intensif et débridé durant la décennie écoulée. Constituée dans la foulée des luttes politiques qui ont dominé les premières années de l'ouverture démocratique, elle reflétera les grandes fractures survenues dans le système politique national. Ainsi la verra-t-on rapidement se scinder en quatre sociétés civiles fondamentalement différentes trois au niveau de la sphère réelle et une dominante dans la sphère informelle. Le plus gros segment, interlocuteur privilégié et souvent l'unique des pouvoirs publics sont des sociétés civiles appendice du pouvoir se trouvant à la périphérie des partis du pouvoir où les responsables sont parfois députés, sénateurs, vivant en grande partie du transfert de la rente. Nous avons une société civile ancrée franchement dans la mouvance islamiste, certains segments étant l'appendice de partis islamiques légaux. Nous avons une société civile se réclamant de la mouvance démocratique, faiblement structurée, en dépit du nombre relativement important des associations qui la composent, et minée par des contradictions en rapport, entre autres, avec la ques-

tion du leadership. Pour ces trois premières sociétés civiles, leurs impacts pour le taux de participation aux dernières élections locales et législatives, malgré leur adhésion, a été relativement faible. Et enfin nous avons une société civile informelle, inorganisée, totalement atomisée qui est de loin la plus active et la plus importante avec des codifications précises formant un maillage dense. Sans l'intégration intelligente de la sphère informelle, non par des mesures bureaucratiques autoritaires, mais par l'implication de la société elle-même, il ne faut pas compter sur une réelle dynamisation de la société civile. Car lorsqu'un État veut imposer ses propres règles déconnectées par rapport aux pratiques sociales, la société, enfante ses propres règles qui lui permettent de fonctionner avec ses propres organisations. La dynamisation de la société civile afin d'en faire un instrument efficace d'encadrement de forces vives et un levier puissant de leur mobilisation en vue de leur implication active dans la société n'a de chance de réussir que si le mouvement associatif qui le compose ne soit pas au service d'ambitions personnelles inavouables et parfois douteuses. Pour preuve de cette déconnexion des partis et de la société civile des préoccupations des citoyens la cartographie sociale des dernières élections législatives est inquiétante.

3.- Je ne saurais trop insister sur

l'urgence d'un Etat de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités. Du fait des ajustements sociaux douloureux à venir, j'insiste depuis de longues années sur la mobilisation de tous les acteurs politiques, sociaux et économiques qui devient impérative autour d'un large front national, devant privilégier uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie. Le 04 mai 2017, pour le taux de participation global aux élections législatives, le Conseil constitutionnel a relevé dans un communiqué, que le taux de participation s'était établi à 35,37 %, avec 8.225.223 votants sur 23.251.503 électeurs inscrits, alors que les suffrages exprimés s'élevaient à 6.468.180, tandis que les bulletins nuls sont de 1.757.043. Cela donnant plus de 70 % des inscrits qui ne font pas confiance à la classe politique contre environ 65 % en 2012. Le taux de participation est faible devant tenir compte dans les calculs également de la population réelle en âge de voter, donc de ceux qui ne se sont pas inscrits. L'on doit en tirer toutes les conséquences et surtout agir pour remédier au divorce Etat-citoyens par l'implication de la société civile Il y va de la crédibilité nationale et

internationale de l'Algérie. Il existe des lois universelles tout monopole politique, social et économique est source de surcouts et d'inefficacité. La concurrence dans les domaines politiques (contrepois politiques) social (pluralité à syndicale, développement des associations nationales et locales avec la participation de la femme signe de la vitalité de toute société) et économique permet le développement multidimensionnel de toute société conciliant efficacité économique et justice sociale par une participation citoyenne. En Algérie, existent des liens dialectiques entre la logique rentière, le monopole politique, social et économique avec l'extension de la sphère informelle (monopoles informels notamment dans la sphère marchande. Personne n'a le monopole du nationalisme, l'Algérie étant appelée à évoluer au sein d'une économie ouverte et donc éviter d'être assisté, en exigeant des transferts de rente. Mais attention aux désinformations. L'économie de marché ne saurait signifier la fin de l'Etat. Bien au contraire. L'Etat doit concilier les coûts sociaux et les coûts privés, et jouer un rôle important dans les orientations stratégiques mais ne substituant jamais aux opérateurs publics ou privés et ce en levant les contraintes d'environnement et donc de le rendre plus efficace. Car la création de richesses permet d'accroître la fiscalité source du fonctionnement de l'Etat. C'est que

la conception passée sur une superposition forte entre secteur public, entreprise publique, monopole, activité limitée du territoire national doit faire place à l'efficacité de gestion, à la concurrence. La nouvelle politique socio-économique en Algérie devra être marquée en ce début du XXI^e siècle par l'innovation, mais également éviter qu'une économie qui produit la richesse ne détruise les liens sociaux dans un univers où la plupart des structures d'encadrements, (familles, religion, syndicats) sont faibles surtout en Algérie où bon nombre d'organisations sont des appendices bureaucratiques sans impacts de mobilisation, monnayant leurs soutiens contre une fraction de la rente pétrolière et gazière. L'étatisme à outrance – en cas de malaise social, cristallise le mécontentement populaire sur le pouvoir d'Etat et aboutit à un affrontement direct entre la puissance publique et l'opinion sans qu'intervienne la moindre médiation. En fait, l'objectif stratégique est de redonner confiance à la population algérienne en instaurant un Etat de Droit, base du retour à la confiance passant par des actions concrètes de luttes contre la corruption, le favoritisme, le régionalisme, les relations de clientèles occultes qui ont remplacé les relations contractuelles transparentes, l'application de la règle de Piter qui fait que l'on gravite dans la hiérarchie en fonction de sa servitude et de son degré d'incompétence. Aussi, la dynamisation du secteur privé est tributaire d'une politique socio-économique cohérente, plus de visibilité dans la démarche du gouvernement évitant les replâtrages conjoncturels et le changement perpétuel de cadres juridiques. Cela implique la mise en place de mécanismes nouveaux dans le domaine politique, économique et social afin de lier l'efficacité économique, loin de tout monopole public ou privé, et l'équité pour garantir la cohésion sociale, loin de tout populisme.

En résumé, le cours tant du pétrole que du gaz conventionnel sur le marché international, échappant à la décision interne sera déterminant pour la couverture des besoins économiques et sociaux. Les plus hautes autorités doivent analyser avec lucidité les perspectives de l'économie algérienne en fonction des contraintes internes et externes et ne plus naviguer à vue si elles

*A. M., expert international et professeur des universités ademmebtoul@gmail.com

N.-B : Cette contribution est une réactualisation de l'ouvrage d'une brûlante actualité réalisé sous ma direction l'Algérie face aux défis de la mondialisation Casbah Editions Alger 2005 regroupant - juristes-politologues - sociologues et économistes. Ce thème a été débattu lors d'une conférence à l'Ecole nationale d'administration Alger-2007. Et par la suite le 23 avril 2017, à l'émission l'Invité de la rédaction de la Radio nationale pour y commenter le modèle de croissance économique Algérie ainsi que l'interview du 17 avril 2017 du professeur Abderrahmane Mebtoul chaîne 3 ur le rôle des Parlements dans le monde et le cas Algérie dont les résultats des élections législatives du 4 mai 2017.

Venezuela, une économie rentière en semi-faillite

Doté de la première réserve mondiale de pétrole (environ 302,25 Mds de barils), le Venezuela est excessivement dépendant des fluctuations du prix du pétrole (qui constitue 96 % des exportations).

Les matières premières n'ont jamais constitué le facteur décisif du développement, l'exemple le plus frappant étant l'Afrique. Or, la bonne gouvernance et la valorisation du savoir, constituent le pivot d'un développement durable. C'est le paradoxe d'une économie rentière, le Venezuela étant un pays riche en ressources naturelles mais avec une population de plus en plus pauvre, le pays étant au bord de la faillite. L'Algérie, pour ne pas renouveler cette expérience malheureuse, doit méditer la leçon vénézuélienne.

1.- D'une superficie de 912.050 km² avec comme capitale Caracas et des principales villes, Maracaibo, Valencia, Barquisimeto, Maracay, Merida, Ciudad Bolivar avec environ 40 langues autochtones (wayuu, piaroa, pemón, guahibo, etc.), le Venezuela fait partie de la CEPALC (Commission économique pour l'Amérique latine) et de la MCCA (Marché commun d'Amérique centrale). Il est partenaire du Mercosur, s'étant retiré de la Communauté andine, qui regroupe plusieurs pays du cône sud, en 2006. Le Venezuela a une population de 32,401 millions en janvier 2018 dont 93,4 % urbaine et 6,6 % rurale avec une densité de 28,5 habitants par km², une espérance de vie de plus de 72 ans, et un taux d'alphabétisation de 95,5%.

Avec la crise pétrolière, le produit intérieur brut (PIB), en milliards de dollars courants US a été estimé selon le FMI à 242 milliards de dollars en 2015, de 236 en 2016, de 215 en 2017 avec une prévision de 207 en 2018 et 184 en 2018. Les principaux secteurs d'activités dans le PIB : secteur agricole : 3,8 % ; secteur industriel : 45,8 % avec dominance des hydrocarbures (96 % des exportations en devises) et le secteur des services : 50,4 % en 2015 qui est passé à 71 % en 2017 avec la dominance de la sphère informelle.

Les exportations de produits non pétroliers ne sont que marginales (4 à 5 % du total) et sont en diminution constante en valeur et en volume en raison des difficultés croissantes rencontrées par l'appareil productif national. Elles sont dominées par les produits chimiques et minéraux (6.070 % du total). La dette extérieure du Venezuela est estimée à 150 milliards de dollars. L'économie du Venezuela est intimement liée à sa production pétrolière, qui représente la quasi-



totalité des exportations du pays et fournit au pays la première source de recettes en devises.

Or, la production de pétrole a atteint son plus bas niveau depuis 30 ans, à 1,5 million de barils par jour, selon l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). La dette extérieure du Venezuela est estimée à 150 milliards de dollars en 2017. La population souffre de graves pénuries d'aliments et de médicaments, faute d'argent pour les importer. Le pays ne dispose plus que de 9,7 milliards de réserves et devait rembourser au moins 1,47 milliard avant fin 2017, puis 8 milliards en 2018.

Utilisant à fond le financement non conventionnel qui par la suite n'a pas été maîtrisé faute de réformes structurelles, cela a entraîné une spirale inflationniste. Avec la chute des recettes d'hydrocarbures qui tiennent la cotation de la monnaie, cette baisse de la production a induit et des dévaluations fréquentes du bolivar fuerte depuis 2013 qui ont entraîné le pays dans l'impasse sur le plan économique.

Annoncés en mars 2016 et implémentés en mai 2017, le système de taux de change multiple du Venezuela a connu des changements la banque centrale cotant que les deux premiers taux.

Les biens qualifiés d'"essentiels" peuvent être achetés au taux moyen officiel, appelé DIPRO, suite à une liste des biens "essentiels" qui peuvent prétendre à ce taux, notamment les importations de nourriture, de médicaments ainsi que certaines opérations d'entreprises pétrolières publiques.

Fin 2017, ce taux était de 9,9875 VEF/USD Les importations considérées comme non essentielles peuvent être échangées à un taux différent, le Divom qui est un système d'enchères conçu pour permettre un taux théoriquement variable dans le temps. Courant 2017 le taux moyen de ce système était de 3340,82 VEF/USD. Il existe un troisième taux sur le marché parallèle très fluctuant, fonction du taux d'inflation très élevé, où l'accès aux dollars américains étant limité au travers des deux systèmes officiels, La valeur du dollar américain sur ce marché noir coté fin 2017 à environ

40.000 USD/VEF. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le PIB réel du Venezuela devrait se contracter de 18 % en 2018. Cela représenterait un recul de 45 % de l'activité économique vénézuélienne par rapport à son niveau de 2013 avec une hyperinflation. L'inflation a explosé, en un an, à 13 779 % (d'avril 2017 à avril 2018) et selon Alejandro Werner, chef du département Hémisphère Ouest au FMI, la croissance des prix à la consommation atteindra 1.000.000 % à la fin de l'année 2018, une situation similaire à l'Allemagne de 1923 et le Zimbabwe de la fin des années 2000. Dès lors nous assistons à une détérioration du pouvoir d'achat des couches les plus vulnérables et le nivellement par le bas des couches moyennes qui constituent la base du pouvoir. En 2018, près de 90 % des habitants vivent ainsi sous le seuil de pauvreté selon l'enquête sur les conditions de vie au Venezuela (Encovi), contre 48 % en 2014.

2.- Le constat est que le Venezuela est une économie rentière en semi-faillite malgré ses fortes potentialités. Si le Venezuela a des réserves de pétrole, une des plus importantes du monde, c'est un pétrole lourd et coûteux à extraire. Par ailleurs, son principal marché par le passé étant les États-Unis d'Amérique, avec la révolution du pétrole et du gaz de schiste, les USA deviennent auto-suffisants et exportent même.

Se disant victime d'une guerre économique, le président du Venezuela Nicolas Maduro, face à l'ampleur de la crise économique, a décidé d'opérer un resserrement de la politique budgétaire, décrétant en janvier 2016 l'état d'urgence économique d'une durée de 2 mois renouvelable, d'augmenter le prix de l'essence, une première depuis près de 20 ans (même si le prix reste particulièrement faible).

Il a aussi autorisé une dévaluation très forte de la monnaie, avec plusieurs cotations, dont l'objectif serait de relancer la production locale, mais en réalité d'essayer de combler le déficit budgétaire au prix d'une inflation importée. En effet, selon une étude récente réalisée par BNP Paribas, le

gouvernement a mis en place un système de rationnement.

Chaque citoyen ne doit pas acheter plus que sa quote-part et il ne doit pas se rendre plus d'une fois par semaine dans les magasins publics. La Banque centrale coordonne la mise à disposition des dollars issus, en grande partie, de la rente pétrolière en appliquant plusieurs taux de change, le plus faible concerne les produits de premières nécessités.

Le gouvernement de Nicolas Maduro accuse les spéculateurs, les entreprises privées et l'opposition de gonfler les prix et d'asphyxier économiquement et par là de déstabiliser le pays, entendu le régime en place. Ne s'attaquant pas aux réformes structurelles, avec des actions conjoncturelles, il décrète l'occupation temporaire de grandes usines et des expropriations, solutions conjoncturelles, qui amplifient les tensions. Les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, le ralentissement de l'investissement privé devrait se poursuivre malgré la probable élimination progressive des restrictions aux importations et aux devises. La méfiance des investisseurs locaux et étrangers face à l'insécurité du cadre juridique devrait encore favoriser les sorties de capitaux du pays. En résumé, le Venezuela, économie rentière souffre avant tout d'une mauvaise gouvernance. L'Algérie doit méditer l'expérience vénézuélienne, surtout avec le recours au financement non conventionnel qui, non maîtrisé, conduira inéluctablement à l'inflation à terme, les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques. Il faut avoir une vision stratégique avec une quantification précise dans le temps de ce mode de financement et surtout une nette volonté politique de réformer, loin des utopies des années 70 et ce afin d'éviter un scénario catastrophe vers 2012/2022 avec des incidences politiques sociales et géostratégiques au niveau de la région.

*Dr Abderrahmane Mebtoul,
professeur des universités, expert
International*

PAR LA VOIX DE SALIM FERGANI

Le malouf constantinois s'invite à Alger

Un concert de musique malouf, a été animé jeudi soir à Alger, par le chanteur constantinois Salim Fergani, qui a ravi le public, avec un florilège de pièces du patrimoine andalou, au ton mélodieux relevé et aux déclinaisons rythmiques composées.

Accueilli à la salle Ibn-Zeydoun de l'Office Riadh el-Feth (Oref), le récital a permis au public, relativement nombreux, de revisiter le registre de la chanson malouf, école de l'est algérien de la musique andalouse, qui compte également les genres, "sanaa" d'Alger et "gharnati" de Tlemcen.

Soutenu par son frère Rachid aux "nakkaret" (timbales), Saïd Boufennara à la derbouka, Abdelmadjid Mekki au tar, Nabil Taleb et Lyès Meskine aux violons altos, Karim Baghrich au ney (flûte orientale) et Mohamed-Anis Banhamida à la mandoline, Salim Fergani au luth, a déroulé un programme en trois parties, répondant, par moment, à la demande de l'assistance, dans une ambiance conviviale. Tout de blanc vêtu et "heureux de se produire devant le public algérois", Salim Fergani, à la voix présente, dotée d'une large tessiture, a, près de deux heures et demie durant, entonné une dizaine de pièces dont, *Ya bahi el djamel, Ya racha amri gharib, Dalma, Moulet el khana* et *Men sabni mâa lemlih lila*.

Le public a pris part au voyage dans la délectation et la solennité du moment,



reprenant joyeusement les refrains du "Cheikh", ponctués par des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Conduites par une interprétation vocale singulière aux accents narratifs, les sonorités à dominance aigue des violons et du ney, se mêlant à la densité des notes du oud et aux percussions ornées par les frissonnements du tar, renvoyaient indéniablement au ton identifiant de la chanson constantinoise et propre au genre malouf.

Dans des variations modales, qui ont, entre autre, brillamment porté les mélodies du "zidène" au "dil barrani", passant par le "h'cin" et le "raml", sur la diversité des cadences, dont "lem'cheghlet", "el mahjouz", "zedjel", "n'çrafet" et "kh'lasset", Salim Fergani, comme à chacun de ses spectacles, entend ainsi montrer "la

richesse du patrimoine andalou, dans sa variante malouf".

Les instrumentistes, professionnels du métier, ont fait preuve de maîtrise et de technique, montrant l'étendue de leur savoir faire, dans une prestation de haute facture, à l'instar de Nabil Taleb et Karim Baghrich, au violon et au ney, respectivement.

Digne héritier de son père, Cheikh Mohamed Tahar Fergani (1928-2016) - maître et mémoire vivante du malouf, qui avait œuvré 70 ans durant à perpétuer le genre constantinois, charmant avec sa voix exceptionnelle et son coup d'archet inégalable le public algérien -, Salim Fergani, à son tour, œuvre depuis 50 ans, à "la sauvegarde et la transmission de cette musique savante".

Rassemblant sa carrière dans une compilation de 40 CD constituant l'*Anthologie de la musique constanti-*

noise, le genre malouf et ses dérivés dans toutes les noubas notamment, Salim Fergani s'est étonné de "l'inexploitation à ce jour", de ce grand projet, pourtant initié, selon l'artiste, par le ministère de la Culture, et achevé en janvier 2016".

Rappelant son passage réussi en mai 2018 au siège des Nations unies à New York, lors du lancement des Journées d'information sur l'Algérie, où il avait enchanté les représentants du monde entier, Salim Fergani a, en revanche, déploré la programmation "très insuffisante, voire inexistante" de l'artiste algérien qui, selon lui, peine dans son pays à "enchaîner des dates pour aller à la rencontre de son public".

Citant l'exemple de la période du Ramadhan 2018, où, à Constantine même, il n'a eu à se produire "aucune fois", Salim Fergani a rappelé l'importance pour un artiste d'"entretenir le lien avec son public, à travers une exploitation régulière de ses œuvres".

Le concert de Salim Fergani a été programmé par l'Oref à Alger pour une représentation unique.

FESTIVAL DE DJEMILA

Une édition 100 % algérienne

Le Festival de la chanson arabe de Djemila devient un festival de la chanson algérienne cette année.

Le festival de la chanson de Djemila à Sétif a débuté vendredi et se poursuivra jusqu'au 6 août prochain. Marquée par un cachet 100 % national, cette 14^e édition sera dédiée aux nouveaux talents et verra la participation d'une pléiade de stars de la chanson algérienne.

Un riche programme est au menu de cette édition 2018 avec de la chanson, de la poésie. De plus, une caravane culturelle sillonnera plusieurs villes de la wilaya de Sétif afin permettre aux habitants lointains d'assister au festival sans se déplacer.

Selon le commissaire du festival, Khaled Mehnaoui, "Certaines figures de la chanson algérienne, que ce soit des défunts de la scène artistique ou ceux encore vivants, seront honorées au début de chaque soirée". Par ailleurs, le premier responsable de cet événement a indiqué que "toutes les mesures ont été prises pour le bon déroulement de cette édition".

Pour cette première soirée du festival, qui se déroulera sur le site romain de Cuicul, un riche programme sera proposé aux habitants de la capitale des Hauts-Plateaux. Des chanteurs connus à l'exemple de : Chikh Bilal, Amel Zen, Rabah Asma ou encore Bekakchi El-Kheir se relayeront sur scène pour le plus grand plaisir des convives.

ALGER

Nawel Mebarek en concert le 9 août 2018

La jeune chanteuse algérienne Nawel Mebarek donne rendez-vous au public algérois le 9 août 2018 pour un concert inédit.

L'interprète de *Lemrassem* sera accompagnée par son orchestre -

Lfamilia -. La soirée commencera à 21h au théâtre des Sablettes à Mohammadia. L'Établissement Arts et Culture d'Alger organise cet événement dans le cadre de ses soirées estivales. Nawel Mebarek s'est

récemment fait connaître avec son orchestre Lfamilia. Celui-ci sait mélanger des sonorités typiquement chaâbies avec du son plus moderne. Le résultat est une réelle réussite à découvrir jeudi 9 août en plein air.

DU 5 AU 11 AOÛT

Une trentaine d'artistes au festival de la chanson oranais

Une trentaine d'artistes ont confirmé leur participation à la 11^e édition du Festival de la chanson oranais prévu du 5 au 11 août à Oran, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

"Souad Bouali, Baroudi Bekhedda, Maati El-Hadj, Djahida Youcef et Khaldi Abdelkader figurent parmi les grandes vedettes de la chanson oranais attendues à cette occasion", a précisé la commissaire du festival, Khalida Benbali, lors d'une conférence de presse tenue à la direction de

la culture.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle aura lieu au théâtre régional Abdelkader-Alloula et sera marquée par un hommage posthume au regretté chanteur du genre oranais Ahmed Wahby (1921-1993), a indiqué la responsable.

La nouvelle édition se distingue également par une plus large participation des troupes artistiques investies dans la chanson bédouine et la poésie populaire.

Les organisateurs ont, en outre, fait part de l'intérêt croissant des jeunes chanteurs amateurs pour cet événement, expliquant qu'une vingtaine de candidats se sont présentés, dont 9 ont été sélectionnés pour participer au festival.

Les meilleures prestations seront récompensées à l'issue de cette édition après évaluation par le jury présidé par Bey Bekkaï, l'orchestre du festival sera dirigé par Kouider Berkane.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES

DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA

COMMUNE DE HAMMEDI

N° : 162 / S.G/2018

N° d'identification Fiscal (NIF): 3537001

Hammedi le:.....

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammedi, lance un Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Prestation de Service Relative au Transport Scolaire des Elèves

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent se rapprocher du Bureau des Marchés pour retirer les Cahiers des charges contre un paiement de Deux Mille Cinq Cent 2 500,00 DA au compte du trésorier inter communal de khemis el khechna.

Les Offres accompagnées des pièces administratives, exigées par le Cahier des Charges, doivent être déposées sous triple enveloppes distinctes à savoir :

A- Le Dossier de Candidature :

- 1- la déclaration de candidature dument remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci- joint.
- 2- la déclaration de probité dument remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci- joint.
- 3- le statut de l'entreprise pour les SARL, SNC, EURL, ou SPA. (Copie).
- 4- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Une copie de registre de commerce.
- 6- Copies des cartes grises et des contrats d'assurance en cours de validité ainsi que les documents justifiant leur contrôle technique(copies) et contrat de location notarié en cours de validité pour les bus en location, accompagnés d'un état selon modèle ci-joint portant toutes les informations nécessaires (matricule, âge du bus, nombre de places ...)

B- Offre technique :

- 1- La déclaration à souscrire dument remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci- joint.
- 2- Le cahier des charges daté, signé avec cachet portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

C- Offre financière :

L'offre financière contient :

- 1- La lettre de soumission dument remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci- joint.
- 2- Le bordereau des prix unitaires dument rempli, daté et signé avec cachet.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif dument rempli, daté et signé avec cachet.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention <<dossier de candidature>>, <<offre technique>> ou <<offre financière >> selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention << à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis, et d'évaluation des offres. Appel d'offres N° 02/2018 l'objet de l'appel d'offre. >> et adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communal de Hammedi.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hammedi le **Quinzième (15) jour** de 08h :00 à 11h :00 du matin à compter à partir de la date du premier affichage de l'Avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

L'ouverture des plis se déroule en séance ouverte le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la commune à **11h : 15 mn** les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **trois (03) mois** augmentés de la durée de préparation des offres, et commence à compter de la date de dépôt.

Midi Libre n° 3460 - Lundi 6 août 2018 - Anep 824 148

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE DJELFA N° FISCAL / 17014021039

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des Ressources en eau de la wilaya de Djelfa informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales n°18/2018 inséré aux quotidiens nationaux **المحرور** et Midi Libre du 14/06/2018 et le Bomop

relatif à : Rénovation et réalisation des réseaux et ouvrages d'AEP à travers la wilaya

-Lot n°01: Réhabilitation des réseaux d'AEP partie sud à Ain Oussera
-Lot n°02 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de Charef (Med Chaabani. 250 lots. Elgaada. Elmalaab. Enaser. Bloc 40)

-Lot n°03 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers les quartiers de la commune de DAR ECHIOUKH

-Lot n°04 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Sidi Laadjal

-Lot n°05 : Réhabilitation du réseau d'AEP de la ville de Had Sehary

-Lot n°06 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers la ville d'El Idrissia

-Lot n°07 : Réhabilitation du réseau d'eau potable à la ville d'Ain Ibel

-Lot n°08 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers la ville de Birine

-Lot n°09 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers la ville de Hassi Bahbah

-Lot n°10 : Réhabilitation du réseau d'AEP à travers la ville de Messad.

Les projets sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N° du pli	N° de lot	Entreprise	Numéro fiscal	Montant TTC	Délai	Le point total	OBS
23	01	SARL Daouadjji Brahim	001617030332280	77 097 125.00	06 mois	83.66	Moins disant
10	02	Kadouri Bachir	197639010184815	14 542 990.00	12 mois	93.33	Moins disant
7	03	Benghada Belkeir	197228420006436	53 963 763.00	07 mois	95.71	Moins disant
6	04	Hassnaoui Abdelkader	182173101693186	19 195 304.52	04 mois	77	Moins disant
60	05	Allouane Mohamed	181173100782189	33 469 464.00	06 mois	91.66	Moins disant
39	06	Aibi Miloud	175172600133181	50 813 000.00	04 mois	95	Moins disant
14	07	Taibi Zakaria	198828410034621	36 056 405.00	06 mois	74.72	Moins disant
68	08	SARL ETPH Ben Abdallah	001428056378675	122 519 847.50	08 mois	92.5	Moins disant
55	09	Aissaoui Mohamed	169170400241159	136 885 930.86	06 mois	65.33	Moins disant
25	10	SNC Sidi Boulberbeh	099817030205207	19 035 240.00	08 mois	68.04	Moins disant

Tous les fournisseurs contestant le choix opéré par la partie contractante disposent d'un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les journaux et le Bomop, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa et ceci, en application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les autres soumissionnaires intéressés à prendre connaissance de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard 03 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bomop.

Midi Libre n° 3460 - Lundi 6 août 2018 - Anep 824 168

MIDI

Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FOOTBALL, COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS

L'Entente sur sa lancée

L'Entente de Sétif s'est qualifiée haut la main pour les 16^{es} de finale de la Coupe arabe des clubs champions, malgré sa défaite avant-hier (0-1), concédée face la formation émiratie d'Al Ain FC, en match retour des 32^{es} de finale joué à Zagreb (Croatie).

PAR MOURAD SALHI



L'Aigle Noir a déjà remporté la manche aller sur le score de 2 à 1. Cette formation a disputé la seconde manche avec moins de pression par rapport à son adversaire qui était, dans l'obligation de remonter son retard de deux buts. L'unique réalisation de cette rencontre a été inscrite juste avant la mi-temps par Diaky à la 45^e minute de jeu.

Pour cette manche retour, les protégés du technicien marocain, Rachid Taoussi, ont laissé l'initiative à leur adversaire pour faire le jeu et tenter de le surprendre par des contres. Une stratégie risquée mais qui s'est avérée payante.

Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux s'est contenté du plus important, à savoir la qualification au prochain tour de cette compétition arabe. Cette belle qualification donnera des Ailes à l'Aigle Noir en vue des prochaines échéances, dont le championnat qui débute le

week-end prochain. Malgré un retour à la compétition poussif, les gars d'Aïn-Fouara ont fini par prendre les devants. L'arrivée de l'entraîneur marocain Rachid Taoussi commence à donner ses fruits. Le technicien marocain a su gérer son effectif et composer un onze entrant capable de renverser la vapeur. Cette qualification méritée vient conforter le mental des joueurs à une semaine seulement du début du championnat. *Ce "n'est pas facile pour nous de reprendre le bon chemin, mais nous l'avons atteint. Après un début hésitant en Ligue des champions d'Afrique, le groupe retrouve sa confiance",* a indiqué l'entraîneur Rachid Taoussi.

Ce dernier confirme que son équipe est totalement prête pour la nouvelle aventure en championnat. Le technicien marocain qui s'est montré très satisfait des résultats obtenus jusque-là, avoue que du travail reste à faire

à l'avenir. Rachid Taoussi appelle ses hommes à garder les pieds sur terre et surtout ne pas penser au travail accompli.

Après avoir repris la course pour une qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique et avec cette belle qualification pour les 16^{es} de finale de la Coupe arabe, les coéquipiers de Houari Ferhani vont se concentrer désormais sur le championnat national. L'ES Sétif débute à domicile en recevant l'USM Bel Abbès.

Ces jours qui précèdent la reprise de la compétition locale, sont très importants pour le staff technique afin d'apporter les derniers correctifs et choisir le meilleur onze entrant qui négociera les trois premiers points de la saison au stade du 8-Mai-45.

M. S.

Le championnat de Ligue 1 prendra fin le 5 mai 2019

Le championnat national de Ligue 1, saison 2018-2019, dont le coup d'envoi est prévu vendredi prochain, prendra fin le dimanche 5 mai 2019, a indiqué vendredi la Fédération algérienne de football (Faf).

Selon la même source, cette décision a été prise en raison du déroulement, en été, de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (Can 2019), prévue au Cameroun. En effet, et pour la première fois de son histoire,

le tournoi continental se jouera du 7 au 30 du mois de juin. Pour rappel, cette décision a été prise le 30 juillet dernier lors de la réunion mensuelle statutaire du Bureau fédéral de la Faf.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME

Médaille de bronze pour l'Algérien Triki

L'Algérien Mohamed-Yasser Tahar Triki a remporté la médaille de bronze du concours du triple saut, samedi à Asaba (Nigeria) dans le cadre des Championnats d'Afrique d'athlétisme avec un bond de 16,78

m. Triki a été devancé au classement par le Burkinabè Hugues Zango, sacré champion d'Afrique avec 17,11 mètres et le Sud-Africain Godfrey Mokoena, auteur de 16,83 mètres.

C'est la troisième médaille algérienne dans ces 21^{es} Championnats d'Afrique, après l'or vendredi de Larbi Bourrada (décathlon) et d'Abdelmalik Lahoulou (400 m haies).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 – TRIPLE SAUT

Médaille de bronze pour Yasser Triki

Le sauteur algérien, Yasser Triki, a remporté la médaille de bronze au triple saut à l'occasion de la 3^e journée des championnats d'Afrique d'athlétisme, disputée ce samedi à Asaba (Nigeria).

Après avoir raté de peu le podium au concours du saut en longueur, dans lequel il avait terminé à la 4^e place, Triki a pris sa revanche au triple saut en raflant la médaille de bronze grâce à un saut estimé à 16,78m.

Grand espoir des sauts horizontaux, l'athlète de 21 ans s'est déjà distingué en juillet dernier en gagnant la médaille d'argent du saut en longueur lors des Jeux Méditerranéens de Tarragone (Espagne).

La breloque de couleur brune de Triki est la troisième remportée l'Algérie dans ces joutes. Elle s'ajoute aux deux médailles d'or glanées, vendredi, par Abdelmalek Lahoulou (400m haies) et Larbi Bourrada (Triathlon).

Pour sa part, le quatuor algérien du relais 4x400m composé de : Sofiane Bouhada, Miloud Laaredj, Slimane Moula et Fethi Benchaa a fait le job en se qualifiant pour la finale prévue ce dimanche. Engagés dans la 2^e série, les relayeurs algériens ont fini deuxièmes derrière leurs homologues kenyans.

Pour rappel, l'Algérie prend part ces 21^{es} championnats d'Afrique d'athlétisme avec 14 athlètes.

PORTUGAL

Brahimi remporte son premier titre de la saison

Aligné dès le départ dans la supercoupe du Portugal, Yacine Brahimi a marqué les esprits malgré le peu de temps qu'il a joué à cause d'une blessure. Le meneur de jeu Algérien qui a la totale confiance de son entraîneur a réussi à remettre son équipe dans le match après avoir égalisé dix minutes plus tard après le but adverse, Brahimi a profité d'un magnifique deux avec l'attaquant Camerounais Vincent Aboubaker pour placer le ballon entre les jambes du gardien Quentin Beunardeau, Brahimi a ensuite essayé de donner l'avantage pour son équipe mais il était obligé de quitter le terrain à la 38' après une blessure. Score final 3-1 pour Porto face à Aves et qui remporte son premier titre de la saison grâce notamment à son meneur de jeu et l'un des artisans du titre du championnat la saison dernière Yacine Brahimi. Rappelons que Brahimi a refusé pendant ce mercato une offre de West Ham.

TRANSFERTS

Ahmed Touba s'engage en faveur de Salernitana

Peu utilisé du côté de son club formateur de Bruges le latéral gauche d'origine algérienne Ahmed Touba va quitter la Belgique pour rejoindre l'Italie. À en croire les médias italiens, le jeune latéral gauche de 20 ans va officiellement s'engager avec le club de Salernitana pensionnaire de Série B. Le joueur a décidé de quitter son club à la recherche du temps de jeu. À Bruges, l'entraîneur ne comptait pas sur ses services, il ne figurait d'ailleurs pas sur la feuille de match pour la 1^{er} journée de Jupiler League.

Pour rappel, Touba a joué plusieurs matchs avec les catégories jeunes de Belgique et il était considéré comme l'un des futurs talents du pays, mais les blessures l'ont empêché de montrer ses qualités avec Bruges.

FRANCE

Spano buteur face au Havre

Le jeune défenseur franco-algérien, Maxime Spano Rahou, a inscrit le but de l'égalisation hier 03 août 2018, face au Havre AC lors de la deuxième journée de Ligue 2 française. Le défenseur central a égalisé (1-1), lors des dernières minutes du temps additionnel à la 90+4^e minute. Un précieux point arraché pour les grenoblois chez l'une des équipes qui jouent la montée en Ligue 1. À noter l'absence de l'international algérien, Zinedine Ferhat, pour le deuxième match du championnat avec le HAC. Le joueur de 25 ans semble être en froid avec sa direction, il aurait signifié sa volonté de partir pendant ce Mercato.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« *Vivre ensemble en paix* »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

Cuisine

Ratatouille au thon



Ingrédients

500 g de thon
3 poivrons verts
3 courgettes
4 tomates
1 piment fort
3 c. à soupe d'huile d'olive
3 gousses d'ail
1 petite branche de thym
2 feuilles de laurier
1 pincée de poivre
Sel

Préparation

Laver et épépiner les poivrons. Les couper en rondelles fines. Laver les courgettes et les couper en rondelles également. Peler les tomates (pour faciliter cette opération, les plonger une minute dans de l'eau bouillante) et les couper en dés. Chauffer l'huile dans un faitout et y jeter les poivrons. Lorsqu'ils auront ramolli, ajouter les courgettes, les tomates, le piment entier et le thon en morceaux. Ajouter l'ail pilé, le thym et le laurier. Saler et poivrer. Couvrir et faire mijoter à petit feu. Ajouter un peu d'eau et laisser cuire. Une fois la ratatouille cuite, la verser dans un plat de service.

Note :

Cette recette convient également à l'espadon.

Cake au yaourt



Ingrédients :

5 œufs
1 verre et demi à thé de sucre en poudre
5 verres à thé de farine
1 yaourt parfumé
1 verre à thé d'huile
3 sachets de levure pâtisseries
Zeste de citron râpé
De la noix de coco râpée
Du chocolat vermicelles

Préparation

Mettre le sucre et les œufs dans un saladier, mélanger pour que la préparation blanchisse, ajouter l'huile mélanger jusqu'à ce qu'il soit crémeux, incorporer la levure, la farine tamisée la travailler pour obtenir un mélange homogène. Verser le mélange dans un moule beurré. Faire cuire 25 à 30 minutes dans un four préchauffé à 190°C. Laisser refroidir avant de démouler. Décorer avec la noix de coco râpée et le chocolat vermicelles.

LE BON USAGE DES MÉDICAMENTS

Compréhension de l'ordonnance, interactions et automédication...

Chez le médecin :

La première confrontation avec le médicament est un moment très important. Le bon usage repose d'abord sur une bonne compréhension de l'ordonnance. Informez-vous, ne restez pas passif face à la prescription. Idem chez le pharmacien, deuxième intermédiaire avant d'entamer le traitement. Il est primordial que vous compreniez bien la prescription et les recommandations du médecin.

Bien lire les notices

Même si elle est souvent difficile à lire, vérifiez toujours les points essentiels : modalités de prise, contre-indications, précautions d'emploi. Si cela ne correspond pas à ce que le médecin a dit, n'hésitez pas à le rappeler.

Pour une meilleure efficacité :

Pour qu'un médicament soit efficace, suivez scrupuleusement le traitement et les recommandations du médecin. Pas question d'arrêter dès qu'on se sent mieux,

ni d'augmenter les doses ou de modifier les horaires de prises. Respectez aussi les précautions d'utilisation.

Attention aux interactions :

Un médicament peut atténuer, voire supprimer l'effet d'un autre, mais il peut aussi le potentialiser. Pour éviter les interactions, il est primordial d'informer son médecin de tous les médicaments que l'on prend.)

Ne pas arrêter le traitement :

Le médicament est un produit actif et ses effets secondaires, plus ou moins gênants, sont en général connus et évalués avant sa mise sur le marché. Un arrêt brutal peut avoir des conséquences graves. Vérifiez dans la notice si l'effet secondaire est mentionné et demandez conseil à votre médecin.

Automédication :

S'autoadministrer un traitement peut être dangereux. La seule automédication acceptable s'applique à des affections bénignes que l'on traite avec des médicaments délivrés sans ordonnance.



PETITS BOBOS DU QUOTIDIEN

Savoir nettoyer une plaie ?



Il est impératif de bien nettoyer une plaie même si celle-ci vous semble bénigne car elle peut être un point d'entrée de microbes, germes qui sont susceptibles de causer une infection. Une plaie peu profonde peut être soignée à domicile. Cependant, l'avis d'un méde-

cin est indispensable en cas d'atteinte à la main ou sur le visage, ou naturellement de plaie profonde. Toute plaie infectée retarde la cicatrisation. Il faut donc la nettoyer rapidement.

Pour la désinfecter lavez vos mains à l'eau courante et au savon, l'idéal est d'utiliser du savon de Marseille. Ensuite nettoyer la plaie à l'eau tiède et savon liquide, appliquer un antiseptique en privilégiant les formules en spray qui limitent les contacts avec la plaie. Éviter les antiseptiques colorés.

Utilisez des pinces désinfectées à l'alcool pour enlever la saleté qui persiste après le nettoyage. L'eau froide peut être aussi une bonne façon de nettoyer une coupure, une éraflure ou une perforation (comme celle causée par un clou). Vous pouvez tenir la plaie sous l'eau courante ou remplir un récipient d'eau froide et verser l'eau sur la plaie.

Doit-on utiliser un pansement ?

Laisser la plaie découverte l'aidera à sécher et à guérir. Si la plaie n'est pas exposée à la saleté ou ne risque pas de frotter sur un vêtement, il n'est pas nécessaire de la couvrir. Si la plaie est exposée à la saleté (comme la main) ou risque de frotter sur un vêtement (comme un genou), couvrez-la d'un pansement adhésif ou d'une gaze stérile et d'un pansement adhésif. Changez le pansement chaque jour afin de garder la plaie propre et sèche.

Trucs et astuces

Bonne odeur dans la cuisine



Pour qu'il y ait toujours une bonne odeur dans votre cuisine, humidifiez quelques boules de coton avec de la vanille et placez-les à divers endroits.

Otez une bague trop petite



Pour ôter une bague trop petite, faites d'abord dégonfler vos doigts en les plongeant dans de l'eau froide. Ensuite savonnez-les et faites glisser les bagues par de légères rotations.

Émail abîmé de votre baignoire



S'il ne s'agit que d'une griffure ou d'un éclat peu important, masquez-les avec une peinture émail à froid. Les peintures pour maquettes peuvent aussi être employées.

Entretien des meubles en bambou



Préparez un mélange à base d'eau chaude, d'huile de térébenthine (1 c. - soupe) et d'huile de lin (3 c. à soupe) pour nourrir et faire briller le bois. Passez le liquide avec un chiffon ou un pinceau, laissez sécher, puis polissez avec un chiffon.

Le mystère de la disparition de la civilisation maya enfin résolu ?

Des scientifiques britanniques de l'Université de Cambridge ont ainsi révélé la cause de la disparition de la civilisation maya, rapporte la revue Science.

Certains archéologues avancent l'hypothèse selon laquelle les fortes sécheresses, provoquées par les changements climatiques et la surpopulation du peuple maya auraient pu entraîner leur disparition.

Cette théorie avait été partiellement confirmée en 2012 lorsque lors de fouilles entreprises sur le territoire de Tikal, l'un des plus grands sites archéologiques et centres urbains de la civilisation maya, les spécialistes ont découvert un système complexe de réserves d'eau, ce qui prouve l'importance de cette denrée pour le peuple maya.

En revanche, comme l'indique dans l'article le spécialiste de l'université de Cambridge, Nick Evans, les fouilles postérieures ont donné des résultats plus contradictoires. Ils ont montré que la disparition de la culture maya pourrait être également le résultat de conflits politiques. Tout ceci a incité les chercheurs à se livrer à des débats animés concernant le rôle que jouait le climat dans la vie du peuple maya.

Nick Evans et ses collègues semblent avoir résolu cette énigme en créant une

méthode pour mesurer de manière précise le taux de précipitations lors de la chute de la civilisation maya. Ils ont ainsi étudié les dépôts au fond du lac Chichancanab où les premières traces de sécheresse avaient été retrouvées il y a environ 20 ans.

Sécheresse et surpopulation...

Les chercheurs se sont aperçus que chaque année au fond du lac apparaissaient des couches de plâtre, de calcium et d'acide sulfurique dont la composition isotopique dépendait de la quantité d'eau de pluie présente dans le lac.

En se basant sur ces résultats, les scientifiques ont essayé de restituer la photographie climatique de la fin du VIII^e-début IX^e siècles, lorsque la civilisation maya a touché à sa fin.

Les calculs ont montré qu'au début du IX^e siècle, le taux de précipitations dans les environs du lac a considérablement et brutalement baissé passant de presque 1.000 millimètres par an à 400 ou 500 millimètres. Ensuite, après environ 100 ans, le taux de précipitations a de nouveau retrouvé la marque des 900 millimètres par an avant de rechuter jusqu'à des chiffres record.

Selon les résultats obtenus par les spécialistes, la péninsule du Yucatán ainsi que les régions du sud du Mexique ont survécu à cinq périodes de sécheresse qui ont duré chacune pendant plusieurs décennies, ce qui aurait dû détruire les villes qui avaient survécu aux premières périodes de séche-



resse grâce aux systèmes de réserves d'eau. Cette sécheresse "a également pu provoquer des conflits et des guerres pour avoir accès à l'eau", estiment les chercheurs.

"Jusqu'à aujourd'hui, nous continuons à discuter quel rôle a joué le climat dans la disparition de cette civilisation puisque toutes les tentatives précédentes visant à

évaluer son rôle n'ont pas été précises et se limitaient au niveau "plus haut/plus bas. Nous avons obtenu les premières évaluations statistiques précises qui montrent comment le taux de précipitations et d'humidité changeait durant la chute de la culture maya", a résumé Nick Evans.

Les mésanges savent autant se contrôler que les chimpanzés



La capacité à se contrôler est traditionnellement associée à des capacités cognitives plutôt avancées. Pourtant une étude de chercheurs suédois montre

aujourd'hui que les mésanges charbonnières sont capables de faire preuve d'une étonnante maîtrise de soi.

Les mésanges charbonnières

sont décidément pleines de ressources. C'est ce que vient confirmer une étude de biologistes de l'université de Lund (Suède). Selon leurs résultats, la

mésange charbonnière est capable de contrôler ses impulsions. Une maîtrise de soi qui égale quasiment celle d'animaux réputés beaucoup plus intelligents qu'elle comme les corbeaux et les chimpanzés.

Pour en arriver à cette conclusion, les biologistes ont soumis les mésanges à des tests simples de mise en œuvre. Ils ont placé de la nourriture à l'intérieur de cylindres transparents et ouverts aux extrémités. Les mésanges qui ont picoré le cylindre pour accéder à la nourriture ont échoué au test. Celles qui se sont déplacées vers l'une des ouvertures ont réussi.

Pas de lien avec la taille du cerveau ?

Au final, 80 % des mésanges ont su faire preuve d'un certain

contrôle et ne pas céder au comportement impulsif de picorer le cylindre. Un chiffre qui dépasse celui de la plupart des animaux déjà testés ainsi et qui place les mésanges charbonnières presque sur un pied d'égalité avec les chimpanzés. "C'est incroyable compte tenu du fait que le cerveau d'une mésange correspond à seulement 0,1 % de celui d'un chimpanzé", précise Anders Brodin, professeur à l'université de Lund.

Cette étude fait suite à celle réalisée par la même équipe il y a quelques années. Elle avait conclu que les mésanges charbonnières sont capables d'observer d'autres oiseaux à distance. Objectif, mémoriser où ceux-ci cachent leurs provisions de nourriture afin de mieux pouvoir les leur voler.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Lithotriteur (traitement des calculs rénaux)

Inventeur : Jean-Jacques-Joseph Leroy d'Étiolles Date : 1822 Lieu : France

La lithotripsie ou lithotritie est l'ensemble des techniques utilisées pour éliminer des calculs (rénaux, vésicaux ou biliaires). Jean-Jacques-Joseph Leroy d'Étiolles construit le premier lithotriteur et, en 1823, le docteur Jean Civiale l'appliqua avec succès sur un patient. Cette intervention, qui fut très pratiquée, a vu ses indications devenir beaucoup moins fréquentes avec les progrès de la chirurgie prostatique et vésicale.



LES 11 COMMANDEMENTS



21h00



Sans qu'ils comprennent trop pourquoi, Mike et ses copains sont aspirés par une faille spatio-temporelle et se retrouvent propulsés au paradis de la blague. Là, le dieu de la Blague leur annonce que les humains ne savent plus s'amuser. Afin de redonner un peu de joie à l'humanité, il leur propose de réaliser onze commandements, plus fous les uns que les autres, comme se balader à roller sous somnifères, danser la valse en apesanteur, ou transformer le salon d'une maison en une gigantesque piscine.

L'AUBERGE ROUGE



21h00



En 1833, l'auberge de Peyrebeilhe, isolée en pleine montagne, est un véritable coupe-gorge. Pierre Martin et sa femme, Marie, les propriétaires, assassinent leurs hôtes pour les voler. Une diligence amène des clients qui ignorent tout de cette sauvagerie. Un moine fréquente l'établissement et la patronne décide de se confesser. Elle lui explique que le corps de leur dernière victime, tuée quelques heures auparavant, a été camouflé dans un bonhomme de neige, en attendant de l'enterrer. L'homme d'Eglise veut sauver les voyageurs mais est tenu par le secret.

MOTIVE : LE MOBILE DU CRIME
MORT D'UN PROF

21h00



Un professeur de sciences nommé Glenn Martin a été retrouvé assassiné à son domicile alors que son épouse dormait. Un molosse veille sur le cadavre et il est difficile d'approcher le corps. Flynn se voit confier l'enquête. Elle découvre rapidement que Linda Martin entretenait depuis peu une relation extra-conjugale mais elle aimait toujours son mari. Les enquêteurs s'intéressent alors aux élèves de Glenn et au chien de la victime.

PLUS BELLE LA VIE
L'INTÉGRALE

21h00



Léa se retrouve dans une situation délicate mais Yolande ne prend pas au sérieux les tourments de sa petite-fille. Emma, fraîchement bachelière, démarre de son côté son premier job chez Green Solution. Pendant ce temps, Estelle décide de jouer les Shéhérazade pour raviver les souvenirs d'un bel amnésique. Ses amis, qui s'inquiètent de son implication auprès de lui, lui conseillent de prendre du recul. Le proviseur Rochat s'occupe quant à lui de son voilier, ce qui éveille beaucoup l'intérêt de Roland. Enfin, Jérôme s'intéresse de près au maniement des drones.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'HOMME DES VALLÉES
PERDUES

21h00



Cavalier solitaire, Shane arrive dans la ferme isolée de Joe et Marian Starrett, un couple de fermiers. D'abord méfiants, ils lui offrent l'hospitalité et un travail. Joey, leur petit garçon, est d'emblée fasciné par le cow-boy, habile au pistolet. Et Shane se montre peu effrayé par les hommes des frères Ryker, des propriétaires terriens qui veulent chasser Joe et sa famille. Un jour, Shane et Joe refusent les humiliations habituelles au saloon et se battent contre les hommes des Ryker. Ces derniers font alors appel à Wilson, un tueur vêtu de noir et portant deux pistolets.

ERIC ANTOINE : MYSTÉRIC



21h00



Plus hystérique que jamais, Eric Antoine évoque la différence entre prestidigitation et magie à l'aide de tours rocambolesques. Avec des Rubik's cube, de l'hypnose ou des cartes, qui n'ont aucun secret pour lui, il met tout en œuvre pour convaincre que la vraie magie existe. - Humorillusionniste - ou encore - prestidigitateur -, comme il se définit lui-même, Eric Antoine est assisté par Calista Sinclair, dans le rôle de Bernard, son assistant souffre-douleur et... invisible !

LES REINES DU RING



21h00



Rose vient de sortir de prison après cinq ans d'incarcération. Pour renouer avec Mickaël, son fils de 11 ans dont elle a perdu la garde, elle décide de participer à une compétition de catch, le sport préféré du jeune garçon. Elle convainc les copines du supermarché où elle travaille de former une équipe féminine. Le groupe commence à s'entraîner avec l'aide d'une ancienne gloire du catch, Richard Cœur de lion. Rose, Colette, Jessica et Viviane ont deux mois pour préparer le grand gala de catch prévu au Zénith de Lille.

JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN
PAPA EST UN CHIPPENDALE

21h00



Joséphine est débarquée à l'entrée d'une boîte de chippendales. Tom, son client, est strip-teaseur et élève seul Max, son fils de 8 ans. N'assumant pas sa véritable activité, le jeune homme fait croire à son entourage qu'il est sapeur-pompier. L'ange gardien parvient à se faire embaucher comme chorégraphe dans l'établissement et à être hébergé chez lui. L'ange se donne pour mission de l'aider à s'assumer ainsi qu'à retrouver une vie sentimentale.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MEGHAN MARKLE

ELLE FÊTE SES 37 ANS ?

Moins de trois mois après son mariage avec le prince Harry, Meghan Markle fête son 1^{er} anniversaire. Samedi 4 août 2018, Meghan Markle a en effet fêté ses 37 ans. Il s'agit du premier anniversaire que l'ancienne actrice américaine célèbre en tant que duchesse de Sussex. Ce même jour, elle est attendue au mariage d'un ami d'enfance du prince Harry dans le Surrey, au sud-ouest de Londres.



FRANCIS CABREL

TÊTE D'AFFICHE AU FESTIVAL DE RAMATUELLE
Soutenu par sa femme Mariette, Francis Cabrel était la tête d'affiche de la deuxième soirée du Festival de Ramatuelle. Toujours accompagné de sa guitare, le chanteur a repris ses titres phares devant Nagui, Jean-Roch ou encore Bernard Montiel, un ami personnel du chanteur.



CHARLIE SHEEN

RUINÉ, IL NE PEUT PLUS PAYER SES PENSIONS ALIMENTAIRES !

Après plus de 30 ans de carrière, Charlie Sheen serait au bord de la faillite. Père de quatre enfants avec ses ex-épouses Denise Richards et Brooke Mueller, l'acteur a rempli une nouvelle demande auprès d'un tribunal, affirmant qu'il ne pouvait plus verser ses pensions alimentaires.

Fadjr	04h18
Dohr	12h54
Asr	16h41
Maghreb	19h49
Icha	21h22

VENEZUELA

LE PRÉSIDENT MADURO ÉCHAPPE À UN ATTENTAT AU DRONE

Le Président vénézuélien Nicolas Maduro a été avant-hier la cible d'un "attentat" commis avec un drone chargé d'explosifs et dont il est sorti indemne, a annoncé le gouvernement. "Il s'agit d'un attentat contre la personne du président Nicolas Maduro", a déclaré le ministre de la Communication, Jorge Rodriguez, après l'incident vu à la télévision où M. Maduro a interrompu soudainement le discours qu'il prononçait au cours d'une cérémonie militaire à Caracas. M. Maduro était en train de prononcer son allocution lorsqu'on l'a vu regarder le ciel, après quoi la caméra a montré plusieurs dizaines de militaires qui rompaient les rangs et couraient sur l'avenue sur laquelle la cérémonie se déroulait.

Maduro accuse le président colombien

Le Président vénézuélien Nicolas Maduro a affirmé avant-hier soir qu'on avait tenté de l'"assassiner", accusant le Président colombien Juan Manuel Santos d'être derrière cet "attentat" commis avec des drones chargés d'explosifs lors d'une cérémonie militaire. Une source à la présidence colombienne a jugé "sans fondement" l'accusation.



M. Maduro a également affirmé que les "financiers" de l'attaque commise à Caracas se trouvaient aux États-Unis, et il a demandé au Président américain Donald Trump d'agir. "Il s'agit d'un attentat pour me tuer, aujourd'hui, on a essayé de m'assassiner (...), je n'ai aucun doute sur le fait que le nom de Juan Manuel Santos est derrière cet attentat", a déclaré Maduro

lors d'un discours retransmis à la télévision et la radio, évoquant "deux explosions". "Les premiers éléments de l'enquête indiquent que plusieurs financiers vivent aux États-Unis, en Floride. J'espère que le président Donald Trump est disposé à combattre les groupes terroristes", a-t-il ajouté, précisant : "Je ne vais pas m'avancer davantage mais l'enquête a déjà bien progressé". Une source haut placée à la présidence colombienne, citée par l'AFP, a déclaré sous le couvert de l'anonymat à propos de l'accusation: "C'est sans fondement. Le président (Santos, Ndlr) se consacre au baptême de sa petite-fille Celeste et non à renverser des gouvernements étrangers". Alors qu'il prononçait un discours devant un parterre de militaires et retransmis en direct à la télévision, une détonation a eu lieu et Nicolas Maduro, son épouse Cilia Flores ainsi que les hauts gradés qui les entouraient sur une estrade ont regardé vers le ciel, l'air surpris et inquiet. Après quoi la caméra a montré plusieurs centaines de soldats en train de rompre soudainement les rangs et de se mettre à courir sur l'avenue où se déroulait la cérémonie, dans une certaine confusion. La télévision d'État a ensuite coupé la retransmission.

ELLE DEVAIT AVOIR LIEU À ORAN

La célébration des 48 ans du raï annulée

L'association Art, culture et protection du patrimoine musical oranais (ACPPMO) a annoncé l'annulation de la célébration des 48 ans du raï qui devait avoir lieu à Oran du 6 au 11 août, selon un communiqué de l'association.

L'association a justifié cette annulation par "le silence de certains responsables et organismes", citant en particulier le ministère de la Culture qui a été, d'après elle, destinataire de quatre demandes de patronage et de contribution sans qu'aucune réponse ne soit donnée par ce dernier.

Le ministère des Affaires étrangères est lui aussi pointé du doigt par l'ACPPMO qui lui reproche de ne pas avoir facilité la venue des artistes étrangers en refusant de délivrer ces visas gratuitement. "Certains consuls ont exigé le paiement des visas qui s'élève à 80 euros par personne, chose qui a poussé certaines formations artistiques à se retirer", a indiqué l'association.

Le théâtre de verdure Chekroune-Hasni où devaient se tenir les soirées officielles des 48 ans du raï et le jardin Ibn-Badis où l'association voulait organiser le premier salon des associations de tourisme et artisanat n'ont pas été mis à la disposition de l'ACPPMO par le président de l'APC d'Oran, note également l'association.

"A Oran pour avoir la salle du cinéma el Maghreb ou Saada pour organiser un spectacle spécial femmes avec les medahettes et présenter un mariage traditionnel oranais, il faut avoir l'accord de la direction de l'ONCI à Alger alors que ces salles appartient à l'APC d'Oran et se trouvent au centre-ville d'Oran", a également dénoncé l'ACPPMO.

Parmi toutes ces portes fermées à son initiative, l'ACPPMO signale deux portes ouvertes, celle de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran qui a mis à sa disposition le stade pour le concert musical de clôture et a "apporté une aide précieuse pour cette manifestation et celle de la direction du tourisme qui a mis à sa disposition des guides pour les participants étrangers et a assuré leur prise en charge".

La célébration des 48 ans du raï allait être un événement d'envergure internationale, avec une retransmission en direct sur *Beur FM* et *France Maghreb* et la participation de plusieurs associations françaises à l'événement, dont l'association Méditerranée-Algérie, l'Association pour la promotion de la culture méditerranéenne et l'association Paroles et écrits.

En plus de l'annulation des festivités des 48 ans du raï, l'ACPPMO a annoncé la tenue de deux grands rassemblements d'artistes et de membres de la société civile devant le siège de l'APC d'Oran et devant celui de la direction de la culture.

PUBLICITÉ

win max

:X.O | :@.Ψ:O ⊙ Win max control

Un Maximum d'avantages avec la Win max control

Control Win Max

1300 DA

15 GO

Appels et SMS illimités vers Mobilis

5Heures vers tous les réseaux

Gratuits

Valable 30 jours

www.mobilis.dz

RENVERSEMENT D'UN BUS EN TUNISIE

16 touristes algériens blessés



Seize touristes en partance pour l'île de Djerba en Tunisie ont été blessés, suite au renversement de leur bus sur la chaussée, ont rapporté hier plusieurs média tunisiens. Selon ces sources, les touristes se trouvant à bord de ce bus étaient au nombre de 45 et seulement 16 ont subi des blessures plus ou moins graves avant d'être transférés vers l'hôpital.

Le bus, appartenant à un tour opérateur algérien, faisait la jonction entre Mazouna et Ghadir dans la région de Sidi-Bouزيد.